



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © Bureau pour l'ISOS



Carte Siegfried 1885, éch. 1:50 000



Carte nationale 2004, éch. 1:50 000

Capitale et centre historique du canton, serrée entre le lac et la forêt. Noyau médiéval sur le delta du Seyon, dominé par la colline du château. Quartiers à trame géométrique sur les comblements du lac, de part et d'autre du port. Développement urbain des 19^e–20^e siècles parallèle aux courbes de niveau.

Ville

×	×	×	Qualités de la situation
×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×	Qualités historico-architecturales



Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



1



2



3



4



5



6



7



8 Tour des Prisons



9 Rue du Pommier



10 Rue du Château



11

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



12 Croix-du-Marché



13 Anciennes prisons, 1826



14



15



16



17



18 Place des Halles



19 Rue du Coq-d'Inde



20 Rue du Moulin



21

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



22



23



24



25 Rue du Seyon



26 Place Pury



27



28 Temple du Bas, 1697



29 Rue de l'Hôpital

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



30 Place de l'Hôtel-de-Ville



31 Hôtel de Ville, 1790



32 Faubourg de l'Hôpital



33 Hôtel DuPeyrou, 1771



34



35



36



37



38

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



39 Jardin anglais / Quartier des Beaux-Arts





41 Jardin anglais



42



43



44

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



45



46



47



48



49



50 Baie de l'Evole



51



52



53

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



54 Hôtel des Postes, 1896, Collège latin, 1835



55



56



57 Maison du concert, 1769



58 Rue de l'Hôtel-de-Ville



59 Collège des Terreaux, 1853/93



60 Avenue de la Gare



61



62 Petite Rochette, 1746



63 Quartier du Tertre

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



64 Quartier du Tertre



65



66 Ecluse



67



68



70 Crêt-Taconnet



69 OFS, 2000



71 Grande Rochette



72 Bel-Air

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



73



74 Gibraltar



75



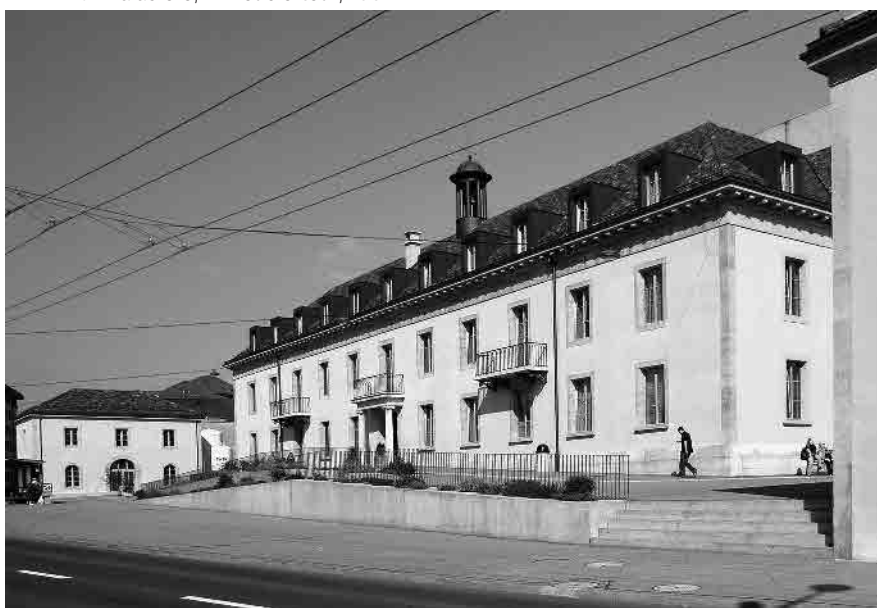
76 Maladière, immeuble-tour, 1931



77



78



79 Hôpital de Pourtalès, 1811



80 Collège de la Maladière, 1914



81 Centre professionnel, 1964



82



83 Route des Falaises



84



85 Marie-de-Nemours

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



86 Bel-Air



87 Observatoire cantonal, 1860



88 Anc. pénitencier, 1870



89 Les Saars



90 Usine d'horlogerie, 1923



91 La Coudre, place du funiculaire



92



93



94 La Coudre, maison vigneronne, 1607



95 Haute école, 1953



96

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



97 Quartier de la Favarge



98



99 Quartier Louis-Bourguet



100



101 Cité des Fahys et de l'Orée



102 Cité-jardin des Petits-Chênes



104 L'Ermitage



106 Le Plan, 1890



103



105 Rue Matile



107 La Côte

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



108 Faubourg de la Gare



109



110



111 Rue des Parcs



112 Quartier des Parcs



113



114 Collège des Parcs, 1914



115



116 Cité des Valangines, 1933



117 Maillefer



118



119 Beauregard



120 Anc. usines Suchard

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



121 Vallon de Serrières



122



123



124



125



126



127 Collège de Serrières, 1893



128 Cité Suchard, 1886-97



129 Anc. minoterie, 1920



130

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel



131 Port-Roulant



132



133



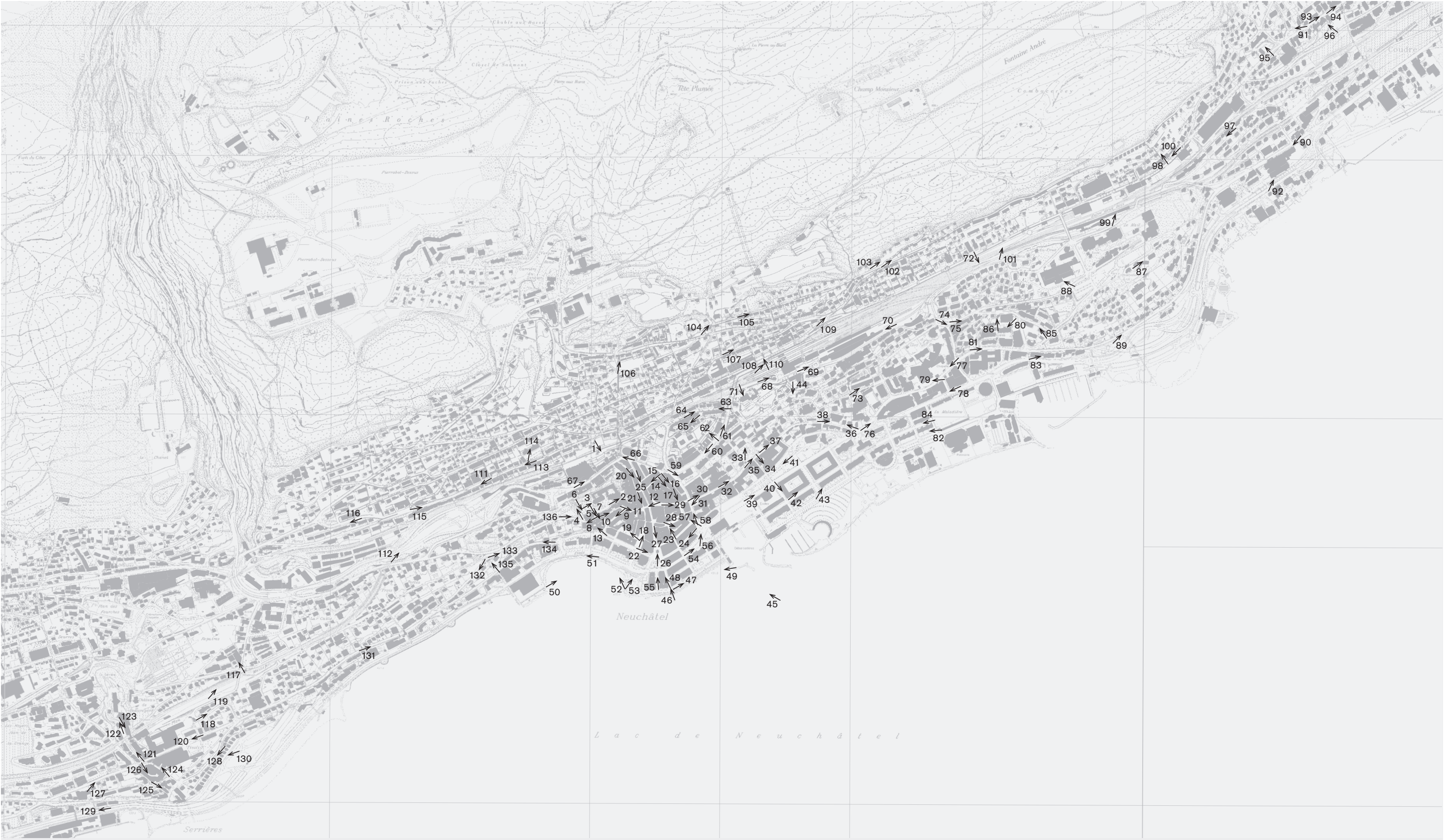
134



135 Trouée du Seyon, 1844

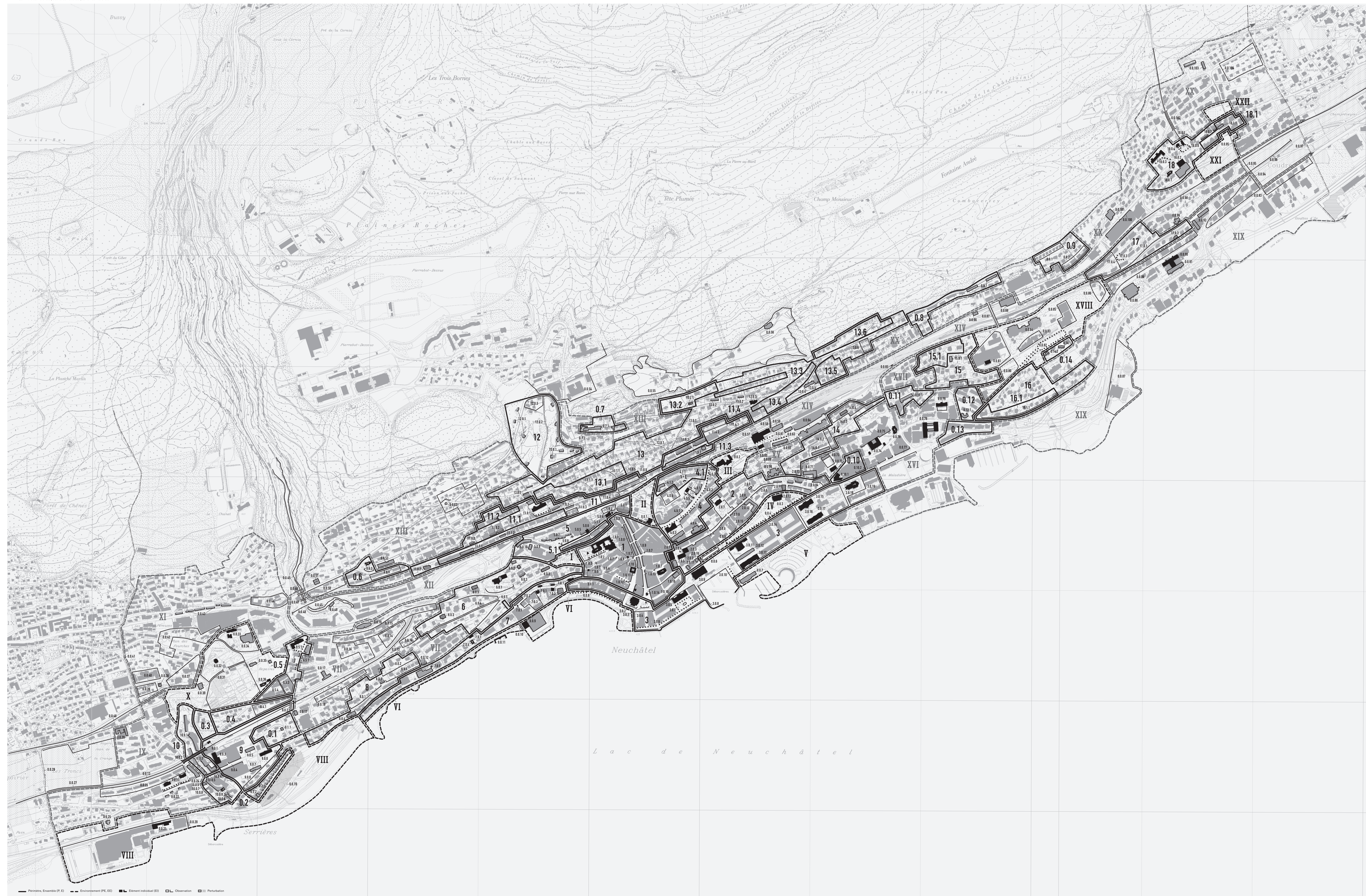


136 Tour des Prisons



Direction des prises de vue 1: 14 000
Photographies 2008: 1–136





**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Vieille ville, située sur la colline du château et sur l'ancienne rive du lac, limitée par la deuxième enceinte, tissu bâti du 16 ^e –19 ^e s. sur une structure du Moyen Age, transformation en cité moderne avec quelques immeubles, 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			1–29
EI	1.0.1	Château, documenté depuis 1011, agrandi plusieurs fois, d'apparence gothique tardive, grand complexe de bâtiments autour de deux cours intérieures, nombreuses tours à toits à pavillon				×	A			1,2
EI	1.0.2	Collégiale, 12 ^e –15 ^e s., chœur roman, nef gothique et cloître réalisé aux 15 ^e et 19 ^e s.; deux flèches à effet de silhouette, divers ajouts durant la restauration de 1867–75				×	A			1,3
	1.0.3	Esplanade de la Collégiale, plateau ceint par l'enceinte du Moyen-Age, devant, au milieu monument à Guillaume Farel de 1876, richement agrémentée de tilleuls						o		3–6,136
	1.0.4	Extension du bourg primitif, entourée de la première enceinte, fin 12 ^e /début 13 ^e s.						o		
EI	1.0.5	Tour des Prisons, tour-porte de la première enceinte du bourg, porte 12 ^e s., tour 13 ^e s., couronnement du 15 ^e s.; au sud, prison de 1826 au-dessus d'une haute falaise				×	A			8,13
EI	1.0.6	Tour de Diesse, tour inférieure de la première enceinte du bourg, noyau 12 ^e /13 ^e s., porte partiellement démolie et surmontée d'un clocher à horloge après l'incendie de 1714				×	A			1,12
EI	1.0.7	Fontaines publiques, 16 ^e –18 ^e s., bassins de calcaire blanc, colonnes ornementées, souvent surmontées de statues polychromes, accentuent les espaces-places de la vieille ville				×	A			7,11
	1.0.8	Rue des Moulins, espace-rue étroit et fermé, principale zone d'activité commerciale de la ville au Moyen Age						o		20,21
	1.0.9	Rue du Seyon, à l'origine lit du Seyon, depuis le détournement de la rivière en 1839–44, principal axe nord–sud de la vieille ville						o		25,27
EI	1.0.10	Maison des Halles, 1569–75, édifice richement décoré de deux étages avec deux tourelles d'angles, style Renaissance neuchâteloise				×	A			18
	1.0.11	Place des Halles, ouverte sur le lac et principale place commerciale de la ville jusqu'au 20 ^e s.						o		18
	1.0.12	Coq-d'Inde, lotissement planifié des grèves, 1684–86, perpendiculaire à la place des Halles, large espace-rue orné de platanes, puits couvert d'un édicule daté 1681						o		19
EI	1.0.13	Temple du Bas ou Temple neuf, église-halle, 1695–97, agrandi en 1703, haut toit à pavillon surmonté d'un petit clocheton octogonal; aujourd'hui salle de musique située au milieu de la zone commerciale				×	A			28
EI	1.0.14	Place Pury, de forme trapézoïdale rappelant l'ancien delta de la rivière; centre des transports publics, au milieu kiosque-abri évoquant la Belle-Epoque, 1912; v. 3.0.3				×	A			26
	1.0.15	Dernière extension de la ville à l'intérieur de la 2 ^e enceinte, 16 ^e /17 ^e s., bâtiments remplacés 19 ^e /20 ^e s., partie de la zone commerciale						o		23,24
	1.0.16	Immeuble-tour d'une compagnie d'assurance, 1958, architecture de qualité, mais problématique à cet emplacement						o		56
P	2	Faubourg de l'Hôpital, ancienne route vers l'ouest, au 18 ^e s. successivement bâti de grandes propriétés et de luxueux hôtels particuliers, premier quartier en-dehors des enceintes, nombreux ajouts et transformations fin 19 ^e /20 ^e s.	AB	×	×	×	A			30–38,44
EI	2.0.1	Hôtel de Ville, édifice monumental de style néo-classique, 1784–90; façade principale dominant la place du même nom, huit colonnes doriques				×	A			31,57,58
EI	2.0.2	Ancienne Maison de Charité, 1724–29, hôtel communal depuis 1876, architecture sobre à trois niveaux				×	A			

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	2.0.3	Ancien Hôpital, 1779–82, tourelle, 1789, sobriété néo-classique, édifice de quatre niveaux avec haut toit à croupe, transformation pour les Services industriels, 1914				×	A			30
EI	2.0.4	Fontaine de l'Hôtel de Ville, 1790, grand bassin monolithique en calcaire blanc sur plate-forme, pile en style Louis XVI				×	A			
	2.0.5	Maison du Concert, 1766–69, théâtre édifié par une société privée, couvert d'un toit à croupe pentu						o		57
	2.0.6	Espace de rue fermé de 700 m de long, limité par les hôtels particuliers du 18 ^e s., et hauts murs de parcs, entrecoupé de bâtiments plus récents et modifiés fin 19 ^e /20 ^e s.						o		30,32, 35–38
EI	2.0.7	Hôtel DuPeyrou, 1764–71, hôtel particulier, architecture de transition entre le baroque tardif et le néoclassicisme; parterre à la française, cour d'honneur et dépendances à l'arrière				×	A			33,35
	2.0.8	Rangée de garages et avant-corps d'un étage, limitant de façon inadéquate l'espace-rue historique							o	
	2.0.9	Chapelle adventiste, 1927, construction Heimatstil tardif, avec clocheton pointu						o		
	2.0.10	Immeubles résidentiels de quatre étages réunis autour d'une cour intérieure, 1947, coloration du crépis des façades évoquant la pierre jaune, un matériau dominant dans la rue						o		
	2.0.11	Longue rangée de garages, particulièrement inappropriée à cause de sa situation au sommet de la courbe							o	
	2.0.12	Immeuble commercial et locatif sur-dimensionné dans un style post-moderne voyant, vers 1990–2000							o	44
	2.0.13	Grand immeuble de bureaux, vers 1960, perturbant par son volume, son implantation et son décor							o	38
	2.0.14	Hôpital, cure et ancienne école catholique, 1859–71, v. 0.0.71						o		
	2.0.15	Faubourg du Lac, maisons de trois à six étages de caractère urbain, 19 ^e /20 ^e s., quelques unes de taille problématique						o		
	2.0.16	Banque Migros, 2004, édifice réagissant de façon subtile à la situation urbanistique						o		
	2.0.17	Immeuble-tour commercial et locatif, 1932, qualité de signal urbain, architecture typique des années 1930						o		56
P	3	Rives, quartier planifié au lac, terrains gagnés à partir des années 1820 par des remblais; bâtis de locatifs bourgeois et d'édifices publics, 1840–1900, divers ajouts 20 ^e s.	A	×	×	×	A			39–55, 82, 84
	3.0.1	Rangée de massifs en situation privilégiée sur la baie de l'Evoles, 1866–79; rangées de maisons résidentielles de prestige avec toits à la Mansart et jardins du côté du lac						o		50–52
EI	3.0.2	Ancien Hôtel du Mont-Blanc, 1869–71, actuel siège de la Banque cantonale neuchâteloise, édifice remarquable, riche décor architectural en calcaire jaune, verrière en toiture, 1995–96				×	A			50,53
EI	3.0.3	Monument dédié à David de Pury, 1844–55, au centre de la place Pury, v. 1.0.14				×	A			
	3.0.4	Quartier sur l'ancien delta du Seyon, lotissement de 1844, immeubles résidentiels et commerciaux de prestige, 1853–65						o		45–50, 54, 55
EI	3.0.5	Collège latin, édifice monumental de 1828–35, style entre classicisme et néo-renaissance, façades bien proportionnées en calcaire jaune				×	A			45,54
	3.0.6	Promenade sur la rive du lac, agrémentée d'arbres; au quai Osterwald, sophoras du Japon, avec bancs et colonne météorologique de 1854						o		45–47, 49
	3.0.7	Esplanade entre le Collège latin et le quai, agrémentée de tulipiers, d'ormes et d'érables; au milieu grand bassin						o		45
EI	3.0.8	Port, 1886–90, aménagé après la 1 ^{re} correction des eaux du Jura, bassin aux dimensions généreuses avec jetées				×	A	o		45

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	3.0.9	Hôtel des Postes, 1896, édifice monumental avec tour-horloge marquante en premier plan sur le port, style éclectique, façades en calcaire jaune				×	A			1,45
	3.0.10	Rangée de peupliers sur le côté oriental du port, avec effet de silhouette						o		
EI	3.0.11	Collège de la Promenade, 1865–68, grand bâtiment principal, ailes latérales plus basses, décor néo-renaissance				×	A			39
	3.0.12	Collège de la Promenade, bâtiment sud, construction sur pilotis à ossature en béton, 1957						o		
EI	3.0.13	Musée des Beaux-Arts, 1884, édifice monumental dans un style historiciste tardif, ressaut médian dominant avec coupole				×	A			
	3.0.14	Quartier des Beaux-Arts, 1880–90, ensemble cohérent composé de deux squares d'immeubles courants et de deux barres d'immeubles élégants, jardins au sud et espaces vers dans les squares						o		40,42–44
	3.0.15	Ensemble de constructions monumentales destinées à l'enseignement et la recherche, 1886–1958						o		
EI	3.0.16	Université, bâtiment principal néo-baroque de deux étages, 1864–86, toit à la Mansart, ressaut médian au décor particulièrement monumental				×	A			44
EI	3.0.17	Ecole de Commerce, 1899–1900, bâtiment de trois niveaux dans un style éclectique				×	A			44
EI	3.0.18	Eglise catholique Notre-Dame, 1897–1906, architecture néo-gothique, réalisation en pierre artificielle teintée dans la masse et peinte en rouge, haut clocher frontal visible de loin				×	A			38,77
	3.0.19	Rangées parallèles de locatifs, dernière étape du lotissement des terrains sur le lac, 1925, architecture typique des années 1920						o		82,84
P	4	Quartier du Tertre et de l'avenue de la Gare, implanté dans la pente, de part et d'autre de la route menant à la gare, tissu bâti d'époque, de taille et de fonction hétérogènes	BC	/	/	/	C			58–65
	4.0.1	Fronts d'immeubles importants pour la définition de l'avenue de la Gare						o		60,61
	4.0.2	Rangées de platanes le long de l'avenue de la Gare, accentuant la douce courbe de la rue						o		60,61
EI	4.0.3	Collège des Terreaux, bâtiment nord, 1851–53 et bâtiment sud, 1892–93, agrandi en 1898–99; deux massifs parallèles, cour agrémentée d'arbres, rôle visuel important sur l'avenue de la Gare				×	A	o		59
	4.0.4	Théâtre du Passage, inauguré en 2001						o		
EI	4.0.5	Petite Rochette, ancien pavillon de plaisance de style Régence, vers 1746, surelé en 1852, fronton vers 1900; terrasse et jardin escaliers descendant vers l'avenue de la Gare, portail				×	A	o		62
	4.0.6	Immeubles locatifs sur le crêt du Tertre, vers 2000, plutôt perturbants						o		
	4.0.7	Eglise évangélique libre, 1947, architecture typique de l'après-guerre						o		
E	4.1	Quartier du Tertre, quartier ouvrier d'une homogénéité extraordinaire, locatifs de quatre niveaux, 1858–93	A	/	/	/	A			63–65
	4.1.1	Petite place de quartier, agrémentée d'une fontaine et de deux arbres						o		
	4.1.2	Rangée arquée de locatifs des années 1950, cinq à sept niveaux, marque l'angle supérieur du quartier						o		
P	5	Ecluse, quartier ouvrier et artisanal dans le vallon du Seyon détourné, tissu construit surtout 2 ^e m. 19 ^e s., parsemé de bâtiments de remplacement 2 ^e m. 20 ^e s., fortement gêné par le trafic motorisé	C	/	/	/	C			66,67

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	5.0.1	Silo à voitures de 420 places, 1975, façade principale perturbante à cause du rez-de-chaussée faisant l'effet d'un trou béant, surmonté d'un haut parapet en béton lavé							o	66
	5.0.2	Trois villas sur des murs de soutènement bien au-dessus de l'espace-rue, 1903–09							o	66
EI	5.0.3	Funiculaire, station inférieure de 1890, conservée pratiquement dans l'état d'origine				×	A			66
EI	5.0.4	Immeuble locatif double avec bureau de poste, 1905, bâtiment d'angle marquant aux façades décorées				×	A			
	5.0.5	Centre commercial, 1990, mégastructure implantée le long d'une rue à articulation fine, alignement en retrait inapproprié							o	
EI	5.0.6	Immeuble locatif et restaurant, 1901, important vestige du premier tissu construit sur le côté nord de la rue				×	A			67
	5.0.7	Façades de maisons plus anciennes, importantes pour la définition de l'espace-rue							o	
	5.0.8	Immense platane et fontaine publique de 1869, centre du quartier avant l'ouverture du tunnel du Prébarreau 1983							o	
	5.0.9	Prébarreau, emplacement d'un ancien moulin installé sur le cours du Seyon, reconstruit en 1762, changement de fonction au 19 ^e s., suite au détournement de la rivière							o	
	5.0.10	Rangée d'habitations ouvrières de cinq niveaux dans courbe de la rue, 1912–30, de typologie intéressante, mais perturbée par le trafic de transit							o	
E	5.1	Rue de l'Ecluse, rangée de maisons de trois et quatre niveaux au pied de la colline du château, 1860–70, prolongée en 1928–57, définition homogène de l'espace-rue	A	/	/	/	A			67
	5.1.1	Façades de locatifs ouvriers sur un même alignement, front de rue d'une rare homogénéité							o	67
P	6	Trois-Portes et Saint-Nicolas, quartier de villas plus ou moins luxueuses, 2 ^e m. 19 ^e /déb. 20 ^e s.; édifices aux décors très élaborés historicistes, Art nouveau et Heimatstil, grands jardins, hauts murs d'enceinte	AB	×	×	×	A			132–136
EI	6.0.1	Villa de Pury, 1870–71, de style historiciste, transformée en Musée d'ethnographie depuis 1904, complétée d'une extension de 1954 et d'un corps de liaison de 1984; grand parc agrémenté de vieux arbres, clôture en fer forgé				×	A	o		
	6.0.2	Deux immeubles locatifs d'apparence plutôt sobre, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
	6.0.3	Quatre blocs surdimensionnés d'apparence voyante, 2 ^e m. 20 ^e s., corps étrangers dans un quartier d'anciennes villas							o	
	6.0.4	Chemin de Trois-Portes, rue de Saint-Nicolas et rue de la Main, bordés de hauts murs de parcs							o	132, 133
EI	6.0.5	Trouée du Seyon, aménagement monumental de 1839–44				×	A	o		135
P	7	Deux axes de sortie de ville : rue de l'Evoles aménagée en 1825, et route de la rive, 1890–92, élargie en 1964; mélange de bâtiments de valeur plus ou moins grande, 19 ^e /20 ^e s., hauts murs de soutènement et falaises	C		/		C			134
EI	7.0.1	Bâtiments divers, fin 18 ^e /déb. 19 ^e s., derniers témoins de l'ancienne voie de transit				×	A			134
	7.0.2	Deux grands immeubles de bureaux, 3 ^e q. 20 ^e s., gênant les constructions anciennes voisines par le volume et la forme							o	
	7.0.3	Carré d'immeubles de type urbain, immeubles inférieurs 1894/95, supérieurs 1907, trois à cinq niveaux, toits à la Mansart							o	
EI	7.0.4	Chapelle de l'Espoir, perchée sur la falaise, 1897, parmi les premières constructions Heimatstil de la ville				×	A			

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	7.0.5	Usine électrique, 1901–03, bâtiment à un niveau avec toit plat, cheminée de brique crépie						o		
P	8	Port-Roulant, quartier de villas familiales ou locatives étagées dans la pente, 4 ^e q. 19 ^e /déb. 20 ^e s.; jardins en terrasse retenus par de hauts murs de soutènement	AB	/	/	/	A			131
	8.0.1	Hauts murs de soutènement le long de la rue de l'Evoles, contribuant à marquer l'espace-rue						o		131
	8.0.2	Pension de 1896, et villas de 1911 et 1912 en situation dominante, jardins en terrasse du côté du lac						o		
	8.0.3	Immeuble locatif en terrasse, 1971, en retrait de la rue, rupture dans le déroulement du mur de soutènement et dans la rangée de villas au-dessus							o	
	8.0.4	Institution pour handicapés, à l'origine maison d'habitation avec atelier, 1852/75, annexe 1993, à côté parking surdimensionné						o		
P	9	Serrières, plateau à l'est du vallon, anc. coteau viticole, dès 1899 colonisation par les bâtiments de la chocolaterie Suchard; quartier industriel sur terrasse dans pente, tissu construit surtout du 3 ^e q. 20 ^e s.	BC	/	/	/	C			120
EI	9.0.1	Gare de Serrières, bâtiment des voyageurs, 1890–92, bien conservé, lignes de chemin de fer conduisant à Yverdon et Pontarlier inaugurées en 1859–60				×	A	o		
	9.0.2	Pont de la rue de Maillefer, construction métallique, 1908–10						o		119
EI	9.0.3	Fabrique de quatre niveaux en situation marquante au-dessus du vallon, construction en ossature béton de 1953, silo à l'arrière; architecture de qualité typique des années 1950				×	A			
	9.0.4	Espace-rue bordé d'anciens bâtiments de production, premières usines Suchard sur le plateau, côté pente dès 1906, côté lac dès 1912						o		120
	9.0.5	Tivoli, ancien bâtiment des services techniques Suchard, 1954, surélevé en 1966 et 1993, aujourd'hui administration cantonale						o		
EI	9.0.6	Ancien bâtiment administratif Suchard de 1899, surélevé en 1946/57, articulé par des pilastres en lisière, aujourd'hui administration cantonale				×	A			
	9.0.7	Ancien jardin d'enfants et restaurant d'entreprise Suchard, années 1960						o		
	9.0.8	Chemin-Vieux, rangée lâche de maisons familiales et de villas sur la pente, fin 19 ^e /milieu 20 ^e s.						o		
P	10	Vallon creusé par la rivière La Serrière, depuis le Moyen Age vallon avec moulins et industries, tissu construit actuel surtout 19 ^e et 20 ^e s.; hauts locaux ouvriers et fabriques, d'un grand intérêt pour l'archéologie industrielle	AB	×	×	×	A			121–126
	10.0.1	Partie haute du vallon avec les constructions les plus récentes, hautes fabriques des années 1950 avec grandes rangées de fenêtres, transformées et surélevées						o		
EI	10.0.2	Viaduc ferroviaire de 1859 franchissant le vallon, imposant ouvrage de maçonnerie à trois arches reposant sur de hautes piles				×	A			121, 122
	10.0.3	Espace de rue fermé, bordé de fabriques et de maisons d'ouvriers, traversé par le ruisseau dans canal ouvert par endroits						o		121–123
	10.0.4	Anc. Fabrique Suchard, bâtiment le plus en vue du vallon, composé d'une construction à ossature en fer de 1899 et d'une construction en béton de 1906 avec tour Heimatstil, couleur extérieure rouge foncé						o		121
EI	10.0.5	Pont routier de 1807–10, imposant ouvrage de maçonnerie, élargissement du tablier 1972				×	A			124
	10.0.6	Monument dédié au fondateur de l'entreprise Philippe Suchard, 1897						o		

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	10.0.7	Le Minaret, maison d'habitation de Philippe Suchard, vers 1830–40, adjonctions dans un style orientalisant, 1865–68, minaret et coupoles dorées						o		
	10.0.8	Ancienne rue du village, montant la pente raide, bordée en alignement dense de maisons de vigneron contiguës et de murs de jardins, noyau villageois de Serrières						o		125
EI	10.0.9	Temple, noyau roman, agrandi en 1666, apparence actuelle dans la tradition Renaissance, cure en annexe				×	A			126
P	11	Quartier des Parcs et des Sablons, quartier ouvrier tout en longueur, à la morphologie dictée par la topographie en pente et la présence des voies ferrées, 1870–1914 et 20 ^e s.	B	/	/	×	B			108, 110–115
EI	11.0.1	Collège des Parcs, 1912–14, bâtiment monumental Heimatstil, position renforcée par le préau-terrasse arborisé, salle de gym à l'arrière				×	A	o		114
	11.0.2	Immeubles locatifs de remplacement ou nouveaux, 2 ^e m. 20 ^e s., perturbant par leur volume et leur voisinage avec des anciennes constructions						o		112
	11.0.3	Petite cité ouvrière, 1860, typologie inspirée de la cité ouvrière de Mulhouse						o		
	11.0.4	Trois maisons d'habitation cossues en position marquant le site, 1876, 1896, 1899						o		
	11.0.5	Station de transformation du Service électrique, 1951, agrandie en 1974, grand volume et avant-cour asphaltée, rupture dans la succession des jardins et des clôtures						o		
	11.0.6	Hauts locatifs de quatre à six niveaux, 20 ^e s., formant un front de rue compact, suite de 11.1 et 11.3						o		
E	11.1	Rue des Parcs, rangée de locatifs d'une rare longueur et homogénéité, dominant la ligne de chemin de fer, surtout 1880–1900	A	/	×	×	A			111–113, 115
	11.1.1	Petite cité ouvrière composée de petites maisons familiales jumelées, 1898, ensemble d'une typologie intéressante, du côté de la rue d'un niveau seulement						o		111, 112
	11.1.2	Bâtiment de remplacement à gros volume, bloc résidentiel de trois étages, 1956, toit plat perturbant dans alignement dense de toits-pignon						o		112
E	11.2	Extrémité de la rue de la Côte, espace-rue fermé sur rue parallèle au-dessus de la rue des Parcs, défini par des locatifs hauts de 1904–06 et vers 1950	A	/	/		A			
E	11.3	Rue des Sablons, alignement compact de locatifs dominant la ligne de chemin de fer, surtout 1895–1913, importante pour la définition de l'espace-rue et de l'espace des rails	B	/	/		B			
	11.3.1	Ancienne usine, partie la plus ancienne de 1870, extensions jusqu'en 1955, exemple de l'architecture industrielle des diff. époques						o		
E	11.4	Faubourg de la Gare, blocs locatifs élégants de 1896, 1899, 1913, architecture typique de la Belle Epoque et du classicisme tardif, effet de silhouette vers la gare	A		×	×	A			107, 108, 110
	11.4.1	Jardins en terrasse de dimensions exceptionnelles						o		110
	11.4.2	Jardins et deuxième rangée d'habitations inscrits dans la pente, hauts murs de soutènement						o		110

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	12	Clos-des-Auges, villas prestigieuses bâties en couronne sur les flancs d'un petit vallon, 1873–1909, mélange d'historicisme, d'Art nouveau et de Heimatstil, grands parcs	AB	/	/		A			
	12.0.1	Façades principales des villas parallèles à la pente, orientées vers le creux						o		
	12.0.2	Chemin du Clos-des-Auges, ancien chemin pédestre au fond du vallon						o		
	12.0.3	Maisons d'habitation plus récentes ou fortement transformées, en bordure supérieure du périmètre						o		
P	13	Quartiers de la Côte, la Cassarde, les Fahys et l'Orée, quartier d'habitation mixte, tissu construit lâche de villas et de locatifs de standing assez varié, 1870–1914 pour la plupart; petits jardins et murs de soutènement jouant un rôle déterminant	B	/	/	×	B			103–105, 107, 109
	13.0.1	Deux anciens chemins de vigne en diagonale, bordés en partie par de hauts murs						o		
	13.0.2	Constructions de remplacement et nouvelles 2 ^e m. 20 ^e s., perturbant par leur proximité avec des édifices voisins anciens							o	
EI	13.0.3	Ancienne fabrique d'horlogerie, 1884/1902/1910, architecture industrielle de qualité en situation marquante à l'embranchement de rues, transformée en maison d'habitation, 1996				×	A			
	13.0.4	Bloc locatif, 1930, édifice à toit plat, architecture expressive sous l'influence du mouvement moderne						o		
	13.0.5	Maison en terrasses des années 1970, corps étranger entre deux ensembles plus anciens							o	
	13.0.6	Six maisons ouvrières au chemin des Liserons, 1898, deux niveaux couverts de toits à demi-croupe peu pentus, petits jardins						o		
E	13.1	Ensemble particulièrement bien conservé et homogène de villas individuelles et locatives, 1880–1910, styles entre l'historicisme et le Heimatstil, jardins et murs de soutènement	A	/	/	/	A			
	13.1.1	Deux anciens chemins de vigne, bordés en partie par de hauts murs						o		
E	13.2	Vallon de l'Ermitage, six villas cossues en bordure de forêt, sur terrasses dominant la rue, 1880–1904, langage architectural opulent	A	/	×		A			104
	13.2.1	Chapelle de l'Ermitage, construction néo-gothique anglicisant de 1877–78, maçonnerie en moellons apparents						o		104
E	13.3	Rue Matile, dense alignement de locatifs en situation panoramique, 1896–1912; côté montagne même alignement directement sur rue, jardins du côté du lac	A		/		A			105
E	13.4	Rocher, blocs locatifs de grands volumes échelonnés sur la pente, 1896–1912, façades sud avec balcons et loggias, façades arrière modestes	A		/	/	A			109
E	13.5	Quartier ouvrier des Fahys, tissu dense à bâti ouvert, 1880–1910, terrains et jardins à parcellement régulier, ensemble homogène malgré des maisons de typologie différente	A		/	/	A			
E	13.6	Cité-jardin des Petits-Chênes, 1921–24, maisons Heimatstil avec balcons et loggias, jardins potagers en terrasse	A	/	×		A			102, 103

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	14	Vieux-Châtel et Clos-Brochet, quartier de villas en-dessous de la gare, vers 1850–1900; dans la partie inférieure maisons d'habitation à l'architecture très variée, jardins en terrasse	AB	/	/	/	A			70,73
	14.0.1	Barre de sept immeubles locatifs contigus, 1860, implantation symétrique, architecture à décors néo-gothiques, dépendances au nord						o		73
	14.0.2	Immeubles locatifs, 1952, perturbant quelque peu la cohésion entre les composantes orientale et occidentale du quartier						o		
	14.0.3	Crêt-Taconnet, villas locatives de 1900–1914, dominance architecturale d'Art nouveau et de Heimatstil, toits à croupe à la Mansart						o		69
	14.0.4	Bloc locatif à toit plat, 1959, rompant la cohérence du quartier							o	
P	15	Bel-Air et Chantemerle, quartier de villas, situation en pente marquée, constr. 1898 jusqu'au milieu du 20 ^e s.; jardins en terrasse, vieux arbres	B	/	/	/	B			72,86
	15.0.1	Immeuble locatif, 1963, à l'emplacement d'une villa de la fin du 19 ^e s.						o		
E	15.1	Bel-Air-Mail, opération immobilière d'un seul tenant, 1904–11; villas familiales et locatives Heimatstil, implantées au sommet et sur le flanc de la colline, effets de silhouette	A	/	/	/	A			72,86
P	16	Quartier du Mail et des Saars, villas sur coteau au-dessus de la route des Saars, 1860–1914, 3 ^e q. 20 ^e s., constructions fortement individualisées, jardins en terrasse	AB	/	/	/	B			89
E	16.1	Les Saars, ensemble de bonne qualité et bien conservé, 1860–1910, villas en alignement régulier au-dessus d'un haut mur de soutènement, mélange intéressant de styles	A		X	/	A			89
	16.1.1	Haut mur de soutènement le long de la rue des Saars, composante importante de l'ensemble						o		
P	17	Quartier de la Favarge, immeubles locatifs implantés sur pente entre les deux lignes ferrées, vers 1930 et 1945–65, architecture typique des cités du 20 ^e s.	AB	/	/	/	B			97
	17.0.1	Talus de la ligne de chemin de fer à unique voie Neuchâtel–Berne, ouverte 1901						o		
	17.0.2	Bâtiment de remplacement, perturbe par son aspect inhabituel l'unité architecturale de la rangée des immeubles							o	
	17.0.3	Parc semi-public agrémenté de grands arbres, centre de la cité						o		
	17.0.4	Les Cèdres, immeubles d'habitation collective HLM, 1965, dernière étape de la cité, constructions de six niveaux avec toits plats						o		
P	18	La Coudre, noyau d'un village indépendant, fusion avec Neuchâtel en 1930; bâti très hétérogène, du 16 ^e s. au 20 ^e s., divers bâtiments publics	BC		/	/	C			91,93–96
EI	18.0.1	Temple, édifice élégant de 1956–57, marquant le site par sa situation sur crête et son clocher-porche				X	A			
EI	18.0.2	Centre scolaire, grande construction à structure métallique de 1972–73, architecture de qualité, côté vallée superposition de terrasses de qualité moindre				X	A	o		
EI	18.0.3	Ancienne école primaire, 1950–53, aujourd'hui Haute école, bandes de fenêtres très hautes, rangée d'arbres sur chemin d'accès				X	A	o		95
EI	18.0.4	Buffet du Funiculaire, 1909–10, remarquable auberge Heimatstil, grande terrasse avec six marronniers				X	A	o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	18.0.5	Funiculaire du Chaumont, inauguré en 1910, station inférieure Heimatstil, principale composante de la place				×	A			91
	18.0.6	Place publique, entourée d'arbres, centre villageois de La Coudre						o		91
	18.0.7	Deux blocs locatifs, 1955 et 1961, avec balcons voyants, perturbant à cause de leur proximité avec d'anciennes maisons vigneronnes							o	93
E	18.1	La Coudre, ancien village vigneron, maisons contiguës formant en partie de courtes rangées avec caves à vin, 16 ^e –19 ^e s., div. transformations	AB	/	/		A			94,96
	18.1.1	Ancienne maison vigneronne cossue avec façade Renaissance neuchâteloise, dat. 1607, grande porte de cave avec arc en plein cintre						o		94
E	0.1	Serrières-Maillefer, quartier de villas sur la pente entre la gare de Serrières et la rue principale, aménagé 1865, bâti surtout 1890–1910; dominance d'Art nouveau et de Heimatstil, jardins clôturés	A	/	/	/	A			118
	0.1.1	Villa, années 1960						o		
E	0.2	Cité Suchard, 1886–97, ensemble homogène de maisons ouvrières de deux à cinq familles, petits jardins clôturés, emblématique du logement ouvrier de qualité	A	×	×	/	A			128,130
	0.2.1	Façades de même orientation en maçonnerie crépie et briques décoratives, toits pentus en bâtière avec pignons orientés vers le lac						o		130
	0.2.2	Ancienne cuisine populaire et salle de réunion, 1897, grandes fenêtres surmontées d'arcs en plein cintre						o		
E	0.3	Château de Beauregard, probabl. 1563, dominant le vallon de Serrières et le vignoble, maison de maître avec tour d'escalier à décor Renaissance neuchâteloise; div. dépendances, parc clôturé	A	/	×	/	A			
E	0.4	Quartier de Beauregard au-dessus de la gare, maisons individuelles et immeubles locatifs, de 1900 jusqu'en 1960, grands jardins clôturés	AB	/			B			119
	0.4.1	Partie la plus intéressante de l'ensemble, comprenant des villas Heimatstil bâties entre 1900 et 1910, variété des formes des toits						o		119
E	0.5	Maillefer, axe en diagonale reliant Serrières au quartier de Vauseyon, mélange hétérogène de bâtiments locatifs et artisanaux, déb./milieu du 20 ^e s.	BC		/		B			117
EI	0.5.1	Collège du Vauseyon, 1905–07, première école primaire Heimatstil à Neuchâtel, cour de récréation agrémentée d'arbres				×	A			
	0.5.2	Fronts de maisons importants pour la définition de l'espace-rue						o		
	0.5.3	Ensemble de qualité autour de l'ancienne usine de Maillefer, surtout années 1930, influence architecturale du mouvement moderne						o		117
	0.5.4	Immeubles locatifs et bâtiments industriels plus récents à l'extrémité inférieure de l'ensemble, années 1950 et 1960						o		
E	0.6	Cité des Valangines, opération immobilière planifiée, 1930–33 et 1946, immeubles locatifs parallèles à la pente, effet de silhouette depuis le vallon du Vauseyon	A	/	/	/	A			116
	0.6.1	Première étape de la cité, 1930–33, immeubles locatifs de type identique de quatre à cinq niveaux						o		116

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.6.2	Temple des Valangines, 1947, édifice Heimatstil avec clocheton pittoresque, au-dessous petit parc public				×	A	o		
E	0.7	Le Plan, ensemble de bâtiments 1860–1910, situés sur l'ancienne route des Montagnes, développement accéléré après l'inauguration du funiculaire en 1890	A	/	/	/	A			106
	0.7.1	Station supérieure du funiculaire et maison d'habitation en annexe, 1890 et 1906/11						o		106
	0.7.2	Ancienne fabrique d'horlogerie Perret, 1854–1913, complexe de bâtiments de qualité remarquable, bâtiment principal de 1891						o		
E	0.8	Cité des Fahys et de l'Orée, 1948–57, immeubles locatifs de quatre étages, parallèles à la pente, en partie de type identique, bons espaces intermédiaires	A	/	/	/	A			101
	0.8.1	Immeubles locatifs HLM, 1963, avec étage intermédiaire ouvert, remarquable pour l'histoire de l'architecture						o		
E	0.9	Quartier Louis-Bourguet, 1947, ensemble de bâtiments locatifs de quatre étages, implantés dans la pente, divers types de maisons	AB	/	/	/	B			98–100
	0.9.1	Rangée serrée de maisons familiales sobres avec pignon sur rue en bordure de forêt, 1947						o		99
	0.9.2	Maisons d'habitation le long de la route de transit, avec avant-corps d'un niveau réservés à des activités artisanales et commerciales						o		100
E	0.10	Tissu urbain densément bâti, formant un îlot à l'embranchement des rues de Pierre-à-Mazel et de la Maladière, immeubles locatifs et commerciaux contigus, 1930–60	B		/	/	B			76,78
EI	0.10.1	Immeuble-tour, formant la tête de l'îlot et un signal urbain fort, complété d'un immeuble locatif et d'un garage en retrait, 1930–31, architecture de transition entre l'expressionnisme et le mouvement moderne				×	A			76
	0.10.2	Grand immeuble résidentiel avec tour de 13 étages, 1960						o		
E	0.11	Quartier de Bellevaux / Gibraltar, immeubles d'habitation et artisanaux, fin 19 ^e /déb. 20 ^e s.; derniers vestiges d'un quartier étendu sur la pente	AB	/	/	/	A			74,75
	0.11.1	Ancienne fabrique, 1898–1905, long bâtiment de deux étages, grandes arcades soulignées par des encadrements en brique						o		75
E	0.12	Quartier Marie-de-Nemours, 1947–49, immeubles locatifs couverts de toits à croupe en faible pente, implantation parallèle à la pente, mais en biais par rapport à la route de rive, surfaces engazonnées séparant les bâtiments	A	/	/	/	A			85
	0.12.1	Bâtiment de deux niveaux à l'extrémité inférieure de la cité, avec commerces et office postal						o		
E	0.13	Route des Falaises, blocs locatifs de cinq et six niveaux situés des deux côtés de la route, années 1930 et 1950; architecture de qualité, situation urbaine marquante, gênée par trafic	AB	/	/	/	B			83
E	0.14	Observatoire cantonal inauguré en 1860, complété par des bâtiments en 1888–89, 1909–62 et 1991–93; ensemble situé dans un parc à l'écart des fumées urbaines, sur le sommet d'un crêt	AB	×	×	×	A			87

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.14.1	Siège initial de l'observatoire, 1860, architecture néo-classique, coupole permettant l'usage de la lunette méridienne						o		87
	0.14.2	Pavillon Hirsch, 1909–12, architecture Heimatstil, tourelle coiffée d'une coupole monumentale						o		
PE	I	Jardin du Prince, anc. vigne de la Seigneurie, transf. en parc public 1810–12, grande diversité d'arbres et de plantes, en communication avec le château	a			×	a			4,136
PE	II	Boine, jardins en terrasse sur coteau pentu entre la vieille ville, le quartier de la gare et les voies ferrées, quelques bâtiments de div. époques	a			×	a			
EI	0.0.1	Maison de maître dans l'embranchement de deux rues, 2 ^e q. du 18 ^e s., à l'origine en-dehors de la ville, hauts murs de jardin sur les côtés				×	A			
PE	III	Grande Rochette, anc. propriété viticole et maisons de plaisance, en situation dominante, vue sur le lac, jardin exploitant la pente avec jeu de terrasses, escaliers, galeries et pavillons, hauts murs de clôture	a			×	a			71
EI	0.0.2	Imposante maison de maître, reconstr. dès 1709, ailes latérales vers 1760, agrandissements du 19 ^e s., grande cohérence architecturale, malgré les interventions d'époques et de styles différents, cour d'honneur au nord				×	A			71
PE	IV	Jardin anglais, fin 18 ^e /déb. 19 ^e s., grande Promenade au bord du lac, aménagée en parc à l'anglaise, 1865/85; espaces gazonnés, chemins, vieux arbres, composante importante du quartier	a			×	a			39,41
EI	0.0.3	La Rotonde, casino de 1914–15, en situation isolée en bordure du parc, mélange d'Art nouveau et de Heimatstil, toiture aux formes particulièrement élaborées				×	A			
	0.0.4	Rangée de tilleuls le long de l'avenue du Premier-Mars, nouvelles plantations 2005						o		
EI	0.0.5	Monument de la République, 1898, grande plateforme bordée de balustrades, marque l'extrémité du Jardin anglais				×	A			39
	0.0.6	Parking de grande surface entre Jardin anglais et vieille ville, réaffectation et nouvel aménagement souhaitables						o		
PE	V	Jeunes Rives, remblais dès 1960, surtout 1978–86; pelouses et promenades, port de plaisance, 1995, espace vert important entre la rive du lac et le quartier des Beaux-Arts	a			×	a			
	0.0.7	Hôtel Beaulac à proximité du port de plaisance, 1956–57, agrandi et surélevé, 1995						o		
PE	VI	Baie d'Evole, bande de terrain gagné sur le lac par des remblais avec route et promenade, esplanade du Mont-Blanc aménagée après la construction d'un parking souterrain, 1990	ab			×	a			50–52
EI	0.0.8	Rangée de platanes, accentuant l'arrondi de la baie, le plus ancien alignement de platanes à Neuchâtel				×	A			52
EI	0.0.9	Dépôt des tramways en situation marquante, 1903–04; bâtiment administratif avec quatre coupes d'angle, hangar en annexe, 1946, agrandi en 1975				×	A	o		52
	0.0.10	Seyon, détourné depuis 1839–44, large canal se jetant dans le lac						o		

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.11	Bains de l'Evole, 1892–93, construction massive en fer à cheval, ouverte sur le lac, quatre pavillons d'angle couverts de bulbes orientalisant				×	A			
PE	VII	Coteau construit de façon non-ordonnée, villas, locatifs et grands immeubles de toutes les périodes du 20 ^e s., jardins clôturés	b			/	b			
	0.0.12	Corps de bâtiment d'un bloc en terrasse, s'avancant dans l'espace-rue, perturbation au milieu des villas et des murs de soutènement adjacents						o		
	0.0.13	Ligne ferroviaire CFF du pied sud du Jura à deux voies, en partie en tranches, en partie sur talus						o		
	0.0.14	Villas dans jardins, témoins d'une première étape de lotissement, fin 19 ^e /1 ^{er} t. 20 ^e s.						o		
	0.0.15	Les Poudrières, suite serrée de maisons d'habitation de tailles diverses, fin 19 ^e /20 ^e s.; effet de silhouette grâce à la situation sur la crête						o		
	0.0.16	Centre de la police cantonale, 1993, bâtiment marquant au bord du vallon du Vauseyon						o		
	0.0.17	Deux tours d'habitation de 12 étages, années 1960, accents verticaux dans quartier peu structuré						o		
	0.0.18	Rangée dense, mais irrégulière de locatifs alignés le long du talus, de 1920 à 1960						o		
PE	VIII	Complements de Serrières, fortement perturbés par la A 5	ab			×	a			129
	0.0.19	Raccordement de l'autoroute A 5, inauguré en 1993, ouvrage brutal immédiatement devant la cité Suchard, coupant le vieux Serrières du lac						o		
	0.0.20	Fabrique de tabac Philipp Morris, bâtiments en front sur le lac, grands volumes pour la production et l'administration, surtout 1960–2008						o		129
EI	0.0.21	Ancienne minoterie de Serrières, 1919–20, depuis 1942 fabrique de tabac, bâtiment cosu avec quatre étages, rez-de-chaussée à bossage				×	A			129
PE	IX	Serrières, coteau bâti de façon non-ordonnée entre le vallon industriel et la frontière communale, surtout maisons d'habitation, 20 ^e s.	b			/	b			127
	0.0.22	Anc. cabinet de vigne, dépendances et hospice pour enfants, transf. 1888–98, façades et toitures aux accents pittoresques						o		
EI	0.0.23	Collège de Serrières, 1892/93, salle de gym 1916–18; au passage de l'historicisme au Heimatstil, cour de récréation en façade agrémentée d'arbres, haut mur de soutènement				×	A	o		127
	0.0.24	Bloc de cinq à huit étages, 1958, effet de barre par sa situation extraordinaire dans la ligne de la pente						o		127
	0.0.25	Anc. Hospice pour vieillards, 1909, tourelle d'escalier en saillie, marquant le site par sa situation surplombant la route de rive						o		
	0.0.26	Locatifs alignés de façon régulière le long de la ligne de chemin de fer, 1955–59						o		
	0.0.27	Vignoble s'étendant de part et d'autre de la frontière communale						o		
	0.0.28	Frontière communale avec Auvernier						o		
	0.0.29	Anc. fabrique, 1918, agrandie 1946–48, façade principale impressionnante du côté de la ligne ferroviaire, éléments architecturaux du mouvement moderne						o		
PE	X	Cimetière de Beauregard ouvert en 1883, agrandi à plusieurs reprises; à l'est terres cultivées non construites, à l'ouest passage vers le vallon de Serrières	a			/	a			
	0.0.30	Bâtiment de service, 3 ^e q. 20 s.						o		

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.31	Enceinte du cimetière : murs, clôtures, haies de hauteurs différentes						o		
EI	0.0.32	Crématoire, bâtiment religieux à l'architecture remarquable de 1967				×	A			
EI	0.0.33	Anc. maison de maître, 1874–76, transf. en hospice 1888–89, annexe Heimatstil, 1908; dans un parc richement agrémenté d'arbres				×	A			
	0.0.34	Home médicalisé, volumineux bâtiment principal, 1981						o		
	0.0.35	Deux maisons d'habitation en situation isolée, 1889 et 1932						o		
EI	0.0.36	Eglise néo-apostolique, 1957, édifice religieux à l'architecture remarquable, avec maison paroissiale en annexe				×	A			
PE	XI	Les Charmettes / Les Draizes, quartier de part et d'autre de l'axe Neuchâtel–Peseux, substance construite extrêmement hétérogène, 20 ^e s.	b			/	b			45
	0.0.37	Groupe scolaire des Charmettes, 1961–65, formes géométriques simples, situation panoramique sur terrasse dans coteau						o		
	0.0.38	Chapelle des Charmettes, 1968, volume bien adapté aux maisons de la cité ouvrière						o		
	0.0.39	Cité ouvrière des Deurres, 1897–1905, alignement de cinq maisons individuelles et de trois maisons jumelées, jardins potagers, ensemble intéressant dans bon état de conservation						o		
	0.0.40	Cité de 1972, une des rares réalisations planifiées après 1950 dans la partie ouest de la ville						o		
	0.0.41	Frontière communale avec Peseux						o		
	0.0.42	Quartier des Charmettes, maisons d'habitation et villas avec jardins clôturés, 1 ^{er} t. 20 ^e s.; au milieu place de jeux engazonnée et petit parc public						o		
	0.0.43	Façades importantes pour la définition de la route de sortie vers Peseux						o		
	0.0.44	Immeubles résidentiels et bâtiments pour l'artisanat fin 19 ^e /déb. 20 ^e s.; vestige d'un premier tissu construit à l'extrémité supérieure du Vauseyon						o		
PE	XII	Vauseyon, vallon traversé par le Seyon, autrefois marqué par les lignes ferroviaires et les bâtiments pour l'artisanat, aujourd'hui par les voies rapides et les ouvrages de raccordement	b			/	b			
	0.0.45	Seyon, rivière débouchant des gorges, canalisée et détournée dans la partie inférieure 1839–44, couverture 1928–37, v. 6.0.5						o		
	0.0.46	Pont des Parcs, construction enjambant le Seyon, une arche, maçonnerie apparente, 1918–20						o		
	0.0.47	Pont inférieur sur le Seyon, construction en pierre de taille, reconstr. 1659						o		
	0.0.48	Ligne de chemin de fer à voie unique vers La Chaux-de-Fonds, inaugurée 1859						o		
	0.0.49	Maison du Prussien, construction maçonnée de trois étages avec toit pentu à croupe, 1797						o		
PE	XIII	Quartier résidentiel enchâssé dans la verdure, bâti de façon peu ordonnée sur coteau au-dessus du Vauseyon, limité par la lisière de la forêt, substance construite hétérogène, fin 19 ^e et 20 ^e s.	b			/	b			45,58,112
	0.0.50	Maisons d'habitation plus anciennes près du pont, fin 19 ^e /déb. 20 ^e s.						o		
	0.0.51	Eglise catholique du Vauseyon, consacrée en 1970, architecture typique de la fin des années 1960						o		
	0.0.52	Oscilloquartz, 1958–60, bâtiment d'usine de qualité, important pour l'histoire de l'horlogerie moderne, en face de la cité des Valangines						o		
	0.0.53	Carrefour des Alpes, entouré de maisons unifamiliales et de petites villas, 1 ^{er} t. 20 ^e s.						o		

Neuchâtel

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.54	Les Acacias, extension urbaine sur plateau au-dessus de la forêt, débuts d'une cité-satellite; sans volonté de planification visible et sans relation visuelle avec les composantes plus anciennes de la ville						o		
	0.0.55	Vallon de l'Ermitage, grande clairière avec jardin botanique, sans relation visuelle avec les autres composantes de la ville						o		
	0.0.56	Centre F. Dürrenmatt, villa de 1928, domicile de l'écrivain de 1952 jusqu'à sa mort en 1990, agrandi d'une grande aile pour musée, 1999						o		
PE	XIV	Installations ferroviaires, plusieurs voies de chemin de fer avec perrons et place de la gare, substance construite conservée presque exclusivement 20 ^e s.	b			×	b			68,72
EI	0.0.57	Gare des voyageurs CFF, 1936, bâtiment volumineux, ordonnance néo-classique, revêtement en pierre jaune, façade principale orientée vers le centre-ville; devant parking souterrain				×	A			68
EI	0.0.58	Passerelle pour piétons, 1892, transf. 1930, structure en fer, seule construction ferroviaire conservée du 19 ^e s.				×	A			
	0.0.59	Anc. poste, 1954, architecture en accord avec celle de la gare des voyageurs, important pour la définition de l'Espace de l'Europe						o		
EI	0.0.60	Hôtel Alpes et Lac, anciennement Terminus, 1897, situation panoramique au-dessus du faubourg de l'Hôpital				×	A			68
	0.0.61	Espace de l'Europe, nouvel aménagement 2001, planté de tilleuls d'Amérique						o		70
	0.0.62	Anc. usine d'horlogerie, 1962, transf. en poste, 1980, bâtiment de quatre étages avec toit plat						o		
	0.0.63	Office fédéral de la statistique OFS, 2000, tour de 16 étages en tête de l'îlot						o		70
	0.0.64	Crêt-Taconnet, nouvelle composante de la ville près de la gare, 1995 et suiv.						o		69
	0.0.65	Poste d'aiguillage, probabl. vers 1950, bâtiment sobre avec toit plat en saillie, architecture sous l'influence du mouvement moderne						o		
	0.0.66	Bâtiment du service de la traction CFF, 1929–31, édifice Heimatstil avec haut toit à croupe						o		
	0.0.67	Pont, 1929, construction rénoverée, balustrade d'origine						o		
	0.0.68	Dépôt pour locomotives CFF, 1929–31						o		
PE	XV	Coteau bâti de façon irrégulière en-dessous de la gare, substance construite 19 ^e /20 ^e s., jardins en terrasse	b			/	b			
	0.0.69	Ruelle Vaucher, ancien chemin de vigne, bordé de hauts murs						o		
	0.0.70	Lycée Denis-de-Rougemont, 1962, corps de bâtiment fortement articulé d'une qualité architecturale remarquable						o		
PE	XVI	Maladière, quartier bâti de manière désordonnée, presque exclusivement bâtiments à fonction publique, surtout 20 ^e s.	b			×	b			77–81
	0.0.71	Hôpital catholique, bâtiments d'extension, 1890, 1913 et vers 1940, v. 2.0.14						o		
EI	0.0.72	Hôtel particulier de 1803, dès 1893 école catholique, façades en pierre taillée jaune et toit pentu à croupe, haut mur de jardin contre la route				×	A			
	0.0.73	Extension de l'école catholique, 1911, édifice Heimatstil de quatre niveaux, grand préau						o		
EI	0.0.74	Hôpital de Pourtalès, 1808–11, bâtiment en fer à cheval avec deux étages et toit à croupe, façades au crépis clair, angles et frises en pierre de taille; flanqué de deux pavillons indépendants				×	A			79

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.75	Nouvel Hôpital de Pourtalès, 1999–2005, édifice volumineux, fortement articulé avec façade sud arquée, accolé à ancien bâtiment						o		
EI	0.0.76	Chapelle de la Maladière, 1828, façade en style néo-classique, vers 1860, faisant anciennement partie du domaine de l'Hôpital de Pourtalès				×	A			
	0.0.77	Rue bordée de fronts d'immeubles commerciaux et artisanaux du 20 ^e s., ainsi que par la façade nord du stade de football inauguré en 2006						o		78
EI	0.0.78	Centre professionnel, 1964, édifice à articulations multiples, structure et murs portants en béton armé, allèges préfabriqués; agrandissements 1978 et 1996				×	A	o		81
EI	0.0.79	Collège de la Maladière, 1912–14, imposant palais scolaire Heimatstil, cour de récréation, grande importance pour le quartier malgré la situation cachée				×	A	o		80
PE	XVII	Belleruche, immeubles locatifs sur coteau à côté du quartier de villas Bel-Air, 3 ^e q. du 20 ^e s.	b			/	b			
PE	XVIII	Le Mail, espace vert sur le crêt entre le lac et la tranchée du chemin de fer, avec diverses installations scolaires et sportives	a			/	a			
	0.0.80	Vestige de l'ancien cimetière du Mail, 1810–1923; en bordure inférieure école de la Maladière, 2006						o		
EI	0.0.81	Ancien pénitencier, 1868–70, façade en pierre de taille, nombreuses démolitions, disposition en panoptique à l'implantation de l'institut universitaire Unimail, 1992–94				×	A	o		88
EI	0.0.82	Promenade du Mail, aménagée dès 1706 pour le jeu de Mail, esplanade ombragée en forme ovale, transformée 2 ^e m. 19 ^e s., surtout platanes				×	A			
	0.0.83	Ancienne fabrique d'horlogerie, 1956–57, et centrale de chauffage, 1966						o		
	0.0.84	Ecole secondaire régionale du Mail, 1965–70, deux pyramides à degrés, effet de silhouette depuis la tranchée du chemin de fer						o		
	0.0.85	Installations de sport dans clairière, 1971						o		
	0.0.86	Maison de maître et dépendances, vers 1845/67, villa de 1940, situation cachée en lisière d'une clairière, terrasse panoramique						o		
EE	XIX	Rives, remblais des années 1970 et 1980, nombreux bâtiments à fonction publique, perturbées par la A5 et les ouvrages de raccordement	b			/	b			
	0.0.87	Piscine de Monruz, plage et piscine couverte en béton et verre, 1988						o		
	0.0.88	Grand bâtiment administratif, 1972, construction de quatre étages, architecture typique des années 1970						o		
	0.0.89	Monruz, densification de constructions le long de l'ancienne route cantonale, 1 ^{re} m. 20 ^e s.						o		
EI	0.0.90	Anc. usine Favag, 1923, aujourd'hui Bulgari, édifice de cinq étages avec grandes fenêtres, bâtiment d'usine le plus imposant en dehors de Serrières				×	A			90,92
	0.0.91	Extension Favag, 1957, réalisation typique des années 1950 d'une qualité architecturale remarquable						o		92
	0.0.92	Grand immeuble d'habitations et de commerces, 1971–72, maison-tour de quatorze étages et barre de huit niveaux						o		
	0.0.93	Densification de constructions le long de la large route de sortie de ville, déb./milieu 20 ^e s.						o		
	0.0.94	Vignoble s'étendant de part et d'autre de la frontière communale						o		
	0.0.95	Chemin du Châble, chemin historique à travers les vignes, bordé de hauts murs						o		

Commune de Neuchâtel, district de Neuchâtel, canton de Neuchâtel

47

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Les rives du Lac de Neuchâtel font partie des premières contrées peuplées de la Suisse actuelle. La présence de l'homme y est attestée depuis 12'000 ans; des chasseurs-cueilleurs parcouraient alors la région. Selon des mesures dendrochronologiques, les premières colonies se situent autour de 3'500 ans avant notre ère. Les villages lacustres, appelés autrefois « palafittes », remontent aussi bien à l'âge de bronze qu'au néolithique. Ce sont de ces époques que datent les plus anciens restes trouvés de chalands, témoins précoces de la navigation sur le lac de Neuchâtel. Les huit cents dernières années avant notre ère furent marquées par la culture celtique de la Tène, du nom du célèbre lieu de fouilles, à l'extrémité inférieure du lac. Les occupants romains imposèrent la romanisation de la région. Cependant, l'époque gallo-romaine, importante pour d'autres localités en Suisse, n'a guère laissé de traces construites à Neuchâtel; pourtant la Vy d'Etraz, l'antique axe subjurassien, suivait le littoral à mi-pente (à la hauteur de l'actuelle rue des Parcs au-dessus de la ligne de chemin de fer).

Fondation du château fort et de la ville

Au Moyen Age, quatre voies de communication régionales et interrégionales se rejoignaient dans la partie inférieure du vallon du Seyon : la voie lacustre venant du Pays de Vaud en direction du plateau alémanique, la Vy d'Etraz, la route à travers la cluse de l'Areuse vers le Val-de-Travers et la Bourgogne, et la route à travers les gorges du Seyon vers le Val-de-Ruz et les montagnes. Un promontoire rocheux, circonscrit au nord et à l'est par le Seyon et au sud par les bords du lac, offrait un site idéal pour un château fort permettant de dominer les voies de communication par eau et par terre. Les plus anciennes murailles, les fortifications à l'ouest, remontent au 10^e siècle. Le premier document mentionnant le « Novum Castellum » est daté de 1011; le roi de Bourgogne, Rodolphe III, offrit alors le château fort à son épouse – il s'agit du même Rodolphe qui, douze ans auparavant, avait offert ses territoires jurassiens à l'évêque de Bâle, fondant ainsi la Principauté épiscopale de Bâle, Etat voisin de Neuchâtel jusqu'en 1792. En 1033, Novum Castellum passa au Saint Empire germanique.

En dessous du château fort se créa une petite agglomération qui devint bourg au 12^e siècle. Un document de 1185 désigne les habitants comme « burgenses ». A la même époque les seigneurs de Neuchâtel, une famille issue de Fenis (Vigneules/BE), apparaissent comme maîtres des lieux du castellum. Ulrich II de Neuchâtel fit don, vers 1180, de la construction de la collégiale et ouvrit le chantier du nouveau château. L'imposante basilique fut commencée dans le style roman puis, sous l'influence de la cathédrale de Lausanne, poursuivie dans le style gothique. Avec ces deux constructions monumentales, les comtes de Neuchâtel manifestèrent la volonté de faire de leur lieu de résidence le centre d'un territoire plus important. En 1224, Ulrich III octroya une charte de franchises aux habitants du bourg, sur le modèle des coutumes de Besançon. Celle-ci amena, entre autres, des allègements fiscaux et fixa les redevances dues par les maisons, selon leur emplacement. La charte de 1214 est considérée comme le véritable acte de fondation de la ville.

Neuchâtel fait partie des nombreuses villes que les dynasties dominantes ont fondées sur le Plateau suisse au cours du Moyen Age afin de sécuriser leur territoire. C'est ainsi que dans la région des trois lacs furent fondées Cerlier et Morat au 12^e siècle, Neuchâtel et Grandson au 13^e siècle, La Neuveville, Le Landeron, Boudry et Valangin au début du 14^e siècle. Contrairement à d'autres villes, par exemple aux fondations des Zähringue dans les cantons de Berne et de Fribourg, Neuchâtel ne fut pas construite d'après un schéma précis. Le bourg primitif, entouré d'une muraille, resta d'abord très petit, sa rue principale évoluant sur une longueur de deux cent cinquante mètres entre les deux portes. Le lac, à l'époque, s'étendait encore jusqu'au pied du bourg.

Les avantages matériels que la charte de franchises de 1214 offrait aux habitants de la ville attirèrent beaucoup de monde. L'immigration massive amena une forte croissance : la ville s'étendit jusqu'à la rive du Seyon et un espace-rue, bordé de longues rangées de maisons, la rue des Moulins, se créa sur sa rive. Ce nom provient des moulins des comtes de Neuchâtel, en fonction à l'extrémité supérieure de la rue près de la muraille. En l'espace de quelques décennies, la ville

doubla sa surface construite. Alors que les parcelles du bourg primitif avaient une certaine largeur, le terrain dans le vallon du Seyon fut découpé en bandes étroites de parcelles plus densément construites.

Le Neubourg sur la rive gauche du Seyon

Après 1250, la ville franchit le Seyon. Sur la rive gauche se développa le « Neubourg »; son quadrilatère de rues se dessina rapidement sur les toutes premières pentes de la colline du Tertre. L'abandon de la protection naturelle offerte par la colline du château et la rive du lac rendit nécessaire la construction d'une deuxième enceinte, plus grande. Construite vers le milieu du 14^e siècle, munie de trois nouvelles portes et de nombreuses tours de fortification, cette deuxième enceinte détermina pendant des siècles l'extension de la ville à l'est, au nord et à l'ouest. Le nouveau quartier de la ville se distingua dès le début par ses maisons particulièrement étroites et hautes et par la pauvreté relative de ses habitants. L'axe principal du Neubourg, la rue de l'Hôpital, suivait le pied du coteau parallèle à la rive du lac. Elle menait à la porte du même nom et formait un carrefour avec la rue des Moulins qui, jusqu'à la couverture du Seyon au 19^e siècle, absorbait le trafic principal. Le carrefour, la Croix-du-Marché, joua longtemps le rôle de centre urbain regroupant dans sa périphérie immédiate le petit four, la boucherie et la halle.

Vers 1350, Neuchâtel comptait plus de mille habitants vivant de la viticulture et de la pêche, du commerce et de l'artisanat. La richesse de la ville provenait aussi des revenus du territoire que les comtes s'étaient assurés à partir du 12^e siècle. Grâce à l'administration féodale du comté, l'exploitation des sujets, les affaires militaires et les services des officiers dans les armées étrangères, une large couche aristocratique se développa. L'Eglise jouait, à cette époque, un rôle moins important : la collégiale, desservie par des chanoines, resta la seule église pendant des siècles. Ce ne fut qu'en 1696, longtemps après le passage de la ville à la Réforme, que le quartier de la rive gauche devait obtenir son église, le temple du Bas.

Durant tout le Moyen Age, des incendies dévastèrent des maisons et des rues entières. Seuls treize faîtes résistèrent à l'incendie de 1450. Il fallut également

reconstruire l'aile nord du château, et grâce aux diverses extensions, le complexe obtint son aspect homogène médiéval tardif. Etant donné que de plus en plus de maisons bourgeoises furent construites en pierre, munies de hauts murs coupe-feu et couvertes de tuiles à la place des bardeaux, quelques maisons de la fin du 15^e et du 16^e siècles ont été préservées. De plus, en 1579 une inondation catastrophique du Seyon fit des ravages et détruisit tous les ponts.

Croissance à l'intérieur de la 2^{ème} enceinte

La croissance de la ville se fit, jusqu'au début du 18^e siècle, à l'intérieur de l'enceinte. Pour accéder aux terrains à bâtir sur le delta naturel du Seyon, mais également aux terrains gagnés artificiellement sur l'eau, il fallut cependant démolir la solide muraille, dite le Gros mur, qui protégeait la ville contre le lac. Déjà en 1447, le comte avait fait ériger, hors les murs, une halle destinée au commerce des marchandises. Construite en bois, il fallut la rebâtir entièrement un siècle plus tard. En direction du lac et devant cette maison des Halles se créa, petit à petit, la place du même nom, bordée d'auberges, de magasins et de demeures élégantes. Cette place devint le nouveau centre de la vie quotidienne urbaine et du marché, remplaçant le rôle tenu jusqu'alors par la Croix-du-Marché. La dernière extension de la ville à l'intérieur de l'enceinte se fit au 17^e siècle, entre le temple du Bas et le port de l'époque.

Les plus anciennes vues de Neuchâtel, deux gravures de Matthäus Merian de 1642, montrent une ville imposante aux nombreuses tours, entourée de vignes, protégée par de solides fortifications, dominée par un puissant château et le clocher de la collégiale, à l'image d'un chef-lieu d'un comté qui, après l'acquisition des seigneuries de Colombier (1564) et de Valangin (1592) avait atteint son extension définitive – correspondant aux frontières actuelles du canton – et était devenu une puissance régionale. C'est en plein apogée politique que les seigneurs de la ville firent ériger les magnifiques fontaines monumentales qui décorent toujours les plus importantes places et rues de la vieille ville.

En 1684, pour la première fois depuis le lotissement du « Neubourg », les autorités de la ville, qui s'étaient substituées au comte, firent œuvre d'urbanisme en

créant le petit quartier du Coq d'Inde, où, sur des parcelles tracées géométriquement, les maîtres d'ouvrage devaient construire leurs demeures selon des prescriptions précises. L'homogénéité des fronts de maisons qui résulta de cette planification correspondait à une politique d'embellissement qui avait pour but d'amener ordre et élégance dans des villes médiévales aux rues tortueuses. Il s'agissait alors pour l'aristocratie neuchâteloise de s'inspirer de la culture de la cour de France

Lorsqu'en 1714 toute une rue en bordure inférieure du bourg primitif fut la proie des flammes, on saisit l'occasion de reconstruire, selon un plan régulier et en les réalignant, les deux rangées de maisons de la rue du Pommier qui, pour sa part, fut pavée. Les propriétaires des terrains devaient construire leurs palais et hôtels particuliers selon certaines prescriptions et dans un laps de temps déterminé. Bien que les bâtiments fussent différents dans leurs dimensions et leurs détails, il se créa une rue homogène dans le style Louis XIV tardif. Dans toute la vieille ville, mais surtout autour des rues et des places les plus importantes, les propriétaires firent construire des maisons bourgeoises cossues ou remanier les façades des maisons anciennes.

La Coudre et Serrières

Sur le territoire urbain actuel se trouvent deux autres noyaux qui sont déjà documentés au Moyen Âge : La Coudre (« La Coudra », 1143) et Serrières (« Sarrieres », 1195). Le premier tire très probablement son nom du coudrier, ancienne appellation des noisetiers présents en grand nombre dans la région et fut longtemps un lieu de culture de la vigne et de vergers, souvent lié à l'abbaye de Fontaine-André située, au Moyen Âge, au nord-est du village. Commune indépendante jusqu'en 1930, La Coudre resta jusqu'au début du 20^e siècle un petit village viticole au milieu des vignes.

A l'exception des entreprises artisanales et des moulins dans la vallée du Seyon, l'essentiel de l'activité industrielle de la ville de Neuchâtel était concentré, jusqu'à l'époque moderne, dans le vallon de la Serrière où la présence de la rivière avait favorisé, dès le Moyen Âge, l'implantation d'innombrables entreprises : scieries, fouleries, battoirs, moulins et, plus tard, papeteries, etc. En bordure inférieure de cet étroit vallon, près de la

chapelle médiévale, se créa un petit noyau villageois sur la rive du lac. Jusqu'au début du 20^e siècle, il n'y avait guère de maisons au-dessus du vallon.

Première extension de la ville en dehors de l'enceinte : le faubourg de l'Hôpital

Peu après 1700, Neuchâtel connut une première industrialisation. Venant de Genève, l'indiennage se répandit dans le comté. Les indiennes neuchâteloises étaient d'une telle qualité, qu'il fut possible de les vendre dans le monde entier. Plusieurs manufactures étaient en activité dans les environs de Neuchâtel, comme à Cortaillod, Grandchamp, Vauvillers. Ainsi se constituèrent de grosses maisons de commerce auxquelles étaient intéressées les plus riches familles de la ville – contrairement aux dentelles et horloges produites à l'époque dans les Montagnes neuchâteloises dont la vente était assurée directement par les entrepreneurs. Ce fut à partir du commerce des indiennes que se développèrent les premières banques privées de Neuchâtel.

La richesse de l'aristocratie et de la bourgeoisie montante fut à l'origine de la construction du premier quartier en dehors de l'enceinte : le faubourg de l'Hôpital. Peu après 1700, les premières maisons débordèrent l'enceinte le long du chemin qui, à partir de la porte, menait vers Saint-Blaise en suivant le pied des vignobles. Les maisons modestes furent bientôt suivies de grandes propriétés et de luxueux hôtels particuliers, construits pour des banquiers, des marchands, des notables ou d'anciens officiers militaires. Parmi les commanditaires figuraient les plus célèbres familles de la ville : de Pourtalès, DuPeyrou, Borel, Sandoz, etc. Les autorités veillaient à l'alignement et au pavage, au fur et à mesure du développement de ce quartier cossu et élégant. La construction des hôtels particuliers dura un siècle et demi, les derniers étant bâtis vers 1850. Le faubourg de l'Hôpital, tout comme certains manoirs, par exemple la Grande Rochette et la Petite Rochette, marqua le début de la tendance qui s'affirmera au 19^e et 20^e siècles : l'édification, en situation avantageuse et jouissant d'une vue dégagée, d'habitations et de quartiers entiers hors de la cité surpeuplée.

La création de promenades et de parcs dans lesquels les citoyens pouvaient déambuler caractérisaient cet embellissement voulu au 18^e siècle. Deux de ces aménagements ont été conservés, du moins en partie : la promenade du Mail, aménagée dès 1706 pour ce jeu très apprécié à l'époque, et la Grande Promenade dont l'allée d'arbres fut plantée dès 1765 et où se trouve aujourd'hui le Jardin anglais.

Capitale de la Principauté et capitale du canton

Au début du 18^e siècle intervint un changement politique et dynastique important : en 1707 mourut la dernière héritière de la maison d'Orléans-Longueville qui, depuis 1504, gouvernait le comté de Neuchâtel promu au rang de Principauté en 1648. Le tribunal des Trois-Etats, composé de quatre notables, quatre officiers et quatre juges, dut désigner la prochaine dynastie. Parmi les quinze postulants, ils choisirent le lointain royaume de Prusse. Ainsi, le roi Frédéric I de Prusse devint-il également prince de Neuchâtel. En 1750, la ville comptait 3'666 habitants, soit le double de la population de Bienne, mais seulement la moitié de celle de Lausanne.

La capitale de la Principauté se para de fontaines publiques aux dimensions imposantes. L'ensemble monumental sur la place de l'Hôtel de Ville fit fonction de lien entre la vieille ville et le faubourg de l'Hôpital. La maison de la Charité de 1730, le théâtre élevé en 1666–69, le nouvel hôpital ouvert en 1782 et l'Hôtel de Ville construit en 1784–90 à l'emplacement de l'ancien hôpital bordent une place rectangulaire. L'espace urbain planifié est tout à fait dans la tradition de l'embellissement français, comme le prouve aussi le choix de l'architecte pour l'Hôtel de Ville : Pierre-André Paris, architecte du roi Louis XVI. Tout en étant sous domination prussienne, Neuchâtel restait ainsi fidèle aux goûts de la France voisine.

Neuchâtel n'échappa pas aux invasions napoléoniennes. De 1806 à 1814, la ville connut la domination française. Les seules constructions importantes bâties durant l'Empire furent le pont sur les gorges de Serrières et l'hôpital de Pourtalès. Après cet intermède de huit ans, ce fut le retour des royalistes. En 1815, Neuchâtel signa, avec Genève et le Valais, le Pacte de la Confédération helvétique, mais le canton resta une

Principauté, propriété du roi de Prusse, gouvernée par une oligarchie locale. Ce ne fut qu'après la révolution manquée de 1831 que le gouvernement devint actif en matière d'instruction et d'infrastructure. En 1835, on inaugura le gymnase, l'une des premières grandes constructions en Suisse destinée à l'enseignement. Les plans avaient été fournis par Josef-Anton Fröhlicher, architecte parisien d'origine soleuroise. C'est en 1838 que fut fondée l'Académie, d'où devait émerger plus tard l'université.

Le détournement du Seyon, de 1839 à 1844, constitue l'ouvrage le plus important entrepris durant la Restauration; il devait protéger la ville des inondations. Ces grands travaux offrirent aux autorités municipales l'occasion de remodeler le noyau urbain. L'ancien cours inférieur du Seyon fut couvert et aménagé en une large rue principale facilitant la circulation intérieure de la ville. De nombreuses maisons anciennes de chaque côté de l'ancien cours d'eau furent rénovées, surélevées ou remplacées par de nouvelles constructions au cours des décennies suivantes; on veilla particulièrement à la lutte contre le feu et aux mesures de salubrité publique.

Essor de la ville après la proclamation de la République en 1848

L'extraordinaire double statut de Neuchâtel, à la fois Principauté prussienne et canton suisse, dura un peu plus de trente ans. En 1848, les habitants des Montagnes neuchâteloises, qui, grâce à l'industrie horlogère, s'étaient fortement développées sur le plan économique et démographique, ne supportèrent plus la domination féodale prussienne; ils descendirent dans la capitale, occupèrent le château et proclamèrent la République. Neuchâtel devenait ainsi une capitale cantonale comme les autres. Propriétaire des édifices publics et de biens considérables, la commune bourgeoise dut les céder à la municipalité créée en 1856. Le démantèlement des fortifications devenues obsoletes avait déjà commencé vers la fin du 18^e siècle; dernier témoin de la deuxième enceinte, la tour de Chavannes disparut en 1867.

En 1850, Neuchâtel se révélait être une ville de taille moyenne avec 7'901 habitants, soit autant qu'au Locle, mais seulement la moitié de La Chaux-de-Fonds.

A cette époque, la capitale cantonale connut elle aussi un fort développement économique et démographique, ce qui, en l'espace de cinquante ans, changea complètement la physionomie de la ville. Tout comme ailleurs, la construction du chemin de fer inaugura une nouvelle ère. En deux ans, 1859 et 1860, on ouvrit trois lignes : celle du pied sud du Jura, celle dite du Jura-Industriel vers Le Locle et la ligne internationale du Franco-Suisse. La gare et le tracé du chemin de fer furent établis au-dessus de la ville qui, dès lors, s'étendit vers le haut. Grâce à la croissance économique et à l'immigration massive de main-d'œuvre, Neuchâtel vit doubler sa population entre 1850 et 1880.

Nouveaux quartiers en bordure de la vieille ville

La croissance démographique déclencha un boom de la construction. Ce fut d'abord le rivage qui suscita toutes les convoitises. Un premier plan prévoyant le remblayage complet de la baie d'Evoles fut sanctionné en 1835 par le Conseil général, mais resta encore sans conséquences. Toutefois, après le détournement du Seyon on en assécha le delta et on agrandit le rivage par des remblais. C'est là que naquit, entre 1844 et 1865, le premier nouveau quartier planifié. Des carrés ceints d'immeubles et le quai Ostervald marquèrent le premier emplacement où la ville atteignait le tracé actuel du rivage. La deuxième étape de ce développement homogène fut réalisée sur la baie de l'Evoles : le terrain gagné à partir de 1866 grâce à des remblais fut construit en 1873–79 avec de grands immeubles résidentiels en ordre contigu.

Alors que la croissance urbaine n'avancait que timidement le long du rivage, elle gagna, à une vitesse inattendue, les terrains entre la vieille ville et le chemin de fer. Dans l'étroite vallée derrière la colline du château autrefois réservée à des activités artisanales qui utilisaient la force hydraulique du Seyon, se créa, après le détournement de cette rivière, l'un des premiers quartiers populaires, celui de l'Ecluse. Si les premières maisons étaient dispersées sur le coteau et dans le fond de la vallée, à partir de 1860, on construisit des deux côtés de l'axe principal des rangées de maisons homogènes d'une longueur considérable. Tout comme pour les maisons construites à l'époque dans la vieille ville le long du Seyon désormais recouvert, les plans pour ces constructions ne provenaient pas d'architectes

professionnels, mais plutôt d'entrepreneurs travaillant souvent pour le compte de sociétés immobilières. Le quartier des Bercles, en bordure septentrionale de la vieille ville, fut en revanche bâti avec de plus grandes ambitions architecturales et sur la base du plan d'alignement communal de 1863.

Le deuxième quartier ouvrier, le quartier du Tertre, se développa non loin de la gare, dans le cadre de la construction du chemin de fer. La rue, appelée à l'origine rue de l'Industrie, qui bifurquait depuis l'avenue de la Gare nouvellement aménagée, fut bâtie, tout comme le chemin de fer, dans les années 1858–60. Le terrain en dessous du remblai de ce dernier fut mis à disposition d'une société de construction; celle-ci fixa les alignements et construisit rapidement une maison après l'autre. En 1874 déjà, l'édification de ce quartier habité par de nombreux cheminots était pratiquement achevée. Les immeubles locatifs de type ouvrier, mais également leur implantation conséquente en rangées rappellent les traditions constructives de La Chaux-de-Fonds. Le quartier du Tertre constitue la partie la plus dense du quartier de la gare qui s'est construit, lui, petit à petit et de manière beaucoup plus hétérogène.

Arrêt momentané sur l'année 1885

La première édition de la carte Siegfried de 1885 montre la ville en plein essor urbanistique. La ville médiévale triangulaire au tissu dense et le delta, partiellement couvert de constructions, dominent l'image. On reconnaît bien le faubourg de l'Hôpital, tout en longueur, le quartier de l'Ecluse, au nord-ouest, et le quartier du Tertre, au nord-est de la vieille ville. A l'est du port, sur les remblais du rivage, il n'y a que le collège de la Promenade, le musée des Beaux-Arts et une rangée de maisons. Les routes sinueuses le long de la rive du lac, qui partent des deux côtés de la ville, sont bordées de maisons en une suite dense, mais non contiguës.

Les pentes en dessous et au-dessus de la ligne de chemin de fer accueillent déjà des constructions. Par endroits, le bâti est seulement ponctuel, parfois il est encore lâche, mais à plusieurs endroits, il s'est déjà densifié. Une densification des constructions se retrouve à l'ouest de la vieille ville où, près de la résidence

de la famille de Pury construite en 1871, se développe le quartier de villas luxueuses des Trois-Portes, le long de la rue des Parcs parallèle à la ligne du chemin de fer et le long de la route des Montagnes qui gravit le coteau en oblique. On remarque le maintien d'un bâti ouvert et non contigu. Même rue des Parcs et sur ses prolongements, on ne trouve, à l'époque, que peu de rangées d'immeubles.

Le vallon de Serrières au bâti dense constitue un autre fait notable sur la carte Siegfried. Ce vallon qui, depuis le Moyen Age et grâce à la force hydraulique, avait attiré l'essentiel des activités artisanales et industrielles de la ville, affiche un tissu construit extrêmement dense. En 1885, l'agglomération s'étendait encore directement jusqu'au lac. Sur les pentes couvertes de vignes au-dessus du vallon, on voit uniquement le château de Beauregard et les premières maisons d'habitation le long de la route de transit.

Les nouveaux quartiers des Rives

La direction des Travaux publics concentra ses efforts sur le front de la ville. Dès les années 1820/30, toute une série de projets furent élaborés pour le remblayage des rives et le développement de nouveaux quartiers. Les plans d'extension et d'alignement concernèrent d'abord toute la rive entre la baie de l'Evoles et la fin du faubourg de l'Hôpital. Plus tard, après l'aménagement des deux premiers quartiers, les projets se limitèrent au tronçon entre le port et la Maladière. Ils prévoyaient, en règle générale, un bâti en damier tel qu'il se pratiquait dans l'urbanisme de l'époque.

En 1876, les autorités sanctionnèrent le « plan d'agrandissement au sud-est de la ville de Neuchâtel », élaboré par l'ingénieur cantonal Charles Knab et par l'architecte neuchâtelois Léo Châtelain. Le premier avait déjà réalisé, dans les années 1850, les plans d'extension pour les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. C'est dans le même esprit que fut réalisé le quartier des Beaux-Arts avec ses grands carrés d'immeubles autour d'une cour centrale et ses rangées symétriques. Le gros effort de comblement fut facilité par la correction des eaux du Jura qui, en 1877, abaissa le niveau du lac de presque deux mètres et par les matériaux arrachés au Crêt-Taconnet arasé pour l'agrandissement de la gare. Le lotissement et la mise en vente des ter-

rains commencèrent en 1879. Finalement, vingt années passèrent jusqu'à ce que tout le quartier des Beaux-Arts fut construit. L'abaissement du niveau du lac modifia également la situation du port; de 1886–90, il fallut l'adapter aux nouvelles conditions et le déplacer plus loin de la rive. A l'autre extrémité du quartier des Beaux-Arts, on construisit en 1886 le bâtiment principal de l'université et, en 1899, l'école de commerce qui devinrent le point de départ du quartier actuel avec des édifices destinés à l'enseignement et la recherche près de la Maladière.

La conquête des coteaux

Jusque tard au 19^e siècle, tout le coteau entre Haute-rive et Auvernier était surtout couvert de vignes. Ce n'est qu'avec la mise en service, en 1866, de la nouvelle alimentation d'eau potable provenant de Valangin qu'il fut possible de bâtir de façon plus dense le haut du coteau. En 1877 apparut le phylloxéra dont les ravages détruisirent dans les trente années suivantes des milliers de plants de vignes. De nombreux terrains se libérèrent pour la construction, ce qui, en réponse à l'essor démographique, facilita l'expansion de la ville qui toucha tous les coteaux, au sud et au nord de l'entaille du chemin de fer et du Seyon. Les petites parcelles, les irrégularités topographiques, les anciens chemins de vignes et le réseau irrégulier des routes favorisèrent la création plus ou moins spontanée de nouvelles entités.

Alors que sur la carte Siegfried en 1885 le bâti espacé dominait, avec des maisons isolées dans des jardins, le bâti compact commença à s'imposer par endroits sur le coteau. Après le quartier du Tertre et le quartier de l'Ecluse, se développa jusqu'en 1900, rue des Parcs, le troisième quartier ouvrier du chef-lieu. Des immeubles collectifs de trois à cinq étages sont construits en longues rangées contiguës. Cette tendance au bâti compact se retrouve également rue des Sablons et dans le faubourg de la Gare. L'habitat collectif marque également le quartier ouvrier des Fahys, érigé en bâti ouvert de 1880 à 1910.

La différenciation sociale est nettement lisible sur le bâti du coteau, le bâti compact et les habitations d'ouvriers restant minoritaires. Sur les coteaux dominent en effet les villas, les villas locatives et les immeubles

locatifs isolés destinés à une classe moyenne relativement aisée. Ce fut l'âge d'or de la villa familiale affichant, pour la plupart, les poncifs de l'architecture en vogue. Les architectes jouèrent abondamment sur le contraste entre la maçonnerie et la pierre de taille et recoururent à des matériaux comme le bois et la brique pour animer les façades et donner une note personnelle à ces habitations. Seules quelques quartiers de villas furent aménagés selon un plan directeur. De 1904 à 1911 se développa, sur une base spéculative, le quartier de Bel-Air.

A cette époque, la recherche d'orthogonalité avait été complètement abandonnée au profit de la dispersion irrégulière de grosses villas locatives où le Heimatstil était de rigueur. Des tentatives de bâti planifié se trouvent également au Crêt-Taconnet, aux Saars et dans le quartier Clos-des Auges, en limite de forêt. A la veille de la Première Guerre mondiale, les coteaux, entre Serrières et Monruz et entre les Valangines et les Fahys, étaient presque entièrement couverts de constructions. Ainsi, à l'exception de quelques terrains dans la périphérie, il ne restait que très peu de grandes surfaces pour des constructions futures.

Infrastructure, industrie et tourisme

De 1850, avec des interruptions dues à quelques crises, jusqu'à l'éclatement de la Première Guerre mondiale, Neuchâtel connut un véritable boom. La population urbaine qui, en 1885, comprenait 16'000 personnes, s'accrut encore durant les trente années suivantes pour atteindre un premier pic avec plus de 24'000 habitants. La rapide croissance démographique et par là même urbaine nécessita de nouvelles infrastructures, notamment des écoles, la constitution cantonale de 1848 ayant déclaré l'enseignement scolaire obligatoire. Pour l'enseignement primaire, la ville inaugura en 1893, à côté du collège de la Promenade déjà mentionné, et construit en 1853, le collège des Terreaux, le collège de Serrières et le deuxième bâtiment du collège des Terreaux, puis en 1907 le collège du Vauseyon et en 1914 les collèges des Parcs et de la Maladière. La situation périphérique de ces établissements montre bien où se situait la plus forte croissance urbaine de l'époque. Dès le 19^e siècle, Neuchâtel devint célèbre pour ses écoles supérieures : l'école industrielle fut fondée en 1860, la nouvelle académie en 1866, l'école

d'horlogerie en 1871, l'école de commerce en 1883, l'université en 1909.

Le progrès technique permit de doter la ville d'importants équipements : canalisations, conduites d'eau potable et de gaz, éclairage public au gaz en 1859, réseau de distribution et d'éclairage public électrique en 1893. Le réseau routier fut non seulement aménagé pour accéder aux nouveaux quartiers, mais aussi pour le trafic de transit. Le plus important ouvrage fut la nouvelle route de la rive pour Serrières, ouverte en 1892. En 1890, le funiculaire Ecluse-Plan entra en service, le réseau des tramways fut électrifié en 1897, le grand dépôt de trams étant inauguré en 1904 sur un remblai de la baie de l'Evoles. L'essor des postes, télégraphes et téléphones aboutit à l'ouverture en 1896 de l'imposant hôtel des Postes près du port. Conséquence de l'immigration massive venant des cantons catholiques, de France et d'Italie, le nombre des catholiques augmenta en ville. La paroisse catholique, propriétaire depuis 1828 de la chapelle de la Maladière, construisit en 1859–71 son propre hôpital, tout comme sa propre école en 1912, et marqua de façon bien visible sa présence par la construction de l'église rouge consacrée en 1906 à la Maladière.

Alors que le Littoral et les Montagnes neuchâteloises avaient acquis une renommée dans le domaine de l'indiennage, de la dentelle et de l'horlogerie, l'industrie tarda quelque peu à s'établir dans la capitale du canton. En dehors des moulins et des entreprises artisanales dans l'Ecluse, elle se concentra jusqu'au début du 20^e siècle à deux kilomètres du centre-ville, dans le vallon de Serrières, attirée par la force hydraulique de la rivière. Les renouvellements, extensions et surélévations des bâtiments se succédèrent pendant tout le 19^e siècle à un rythme soutenu. A part les blocs locatifs, ce fut la fabrique de chocolat Suchard, fondée en 1826, qui repoussa les anciennes entreprises et qui marqua le vallon industriel en faisant construire, autour de 1890, les deux premiers bâtiments d'usines d'une taille vraiment imposante; l'un existe encore et l'autre a été reconstruit après un incendie en 1960. Grâce à l'invention de l'électricité, l'entreprise put étendre ses installations de production après 1900 vers les coteaux viticoles. Sur la rive du lac, les patrons firent construire, en quatre étapes entre 1886 et 1901,

une cité ouvrière exemplaire, composée de seize immeubles de même type à deux et cinq familles avec des jardins potagers, complétés par des équipements collectifs tels qu'une buanderie, une cuisine populaire et une bibliothèque. Cette cité, importante pour l'histoire de la construction de logements ouvriers en Suisse, a été conservée dans son intégralité.

Le boom de l'industrie horlogère dans les Montagnes neuchâteloises ne resta pas sans effets sur la capitale du canton. En 1860, celui-ci inaugura sur la colline du Mail, loin des immissions de la ville, l'observatoire astronomique qui acquit rapidement une renommée internationale dans le domaine de la chronométrie et contribua à l'essor de l'horlogerie de précision. En 1871 commencèrent les cours à l'école d'horlogerie. A proximité de l'observatoire se créa après 1860 une entreprise qui, tout en étant spécialisée dans les inventions électro-techniques, produisait également pour l'industrie horlogère; plus tard, elle devint célèbre sous le nom de Favag SA.

Malgré la situation grandiose de la ville et la beauté du paysage environnant, le boom du tourisme ne dura pas longtemps. Trois hôtels près de la gare, le Grand-Hôtel du Chaumont et le pompeux hôtel du Mont-Blanc près du lac firent des débuts prometteurs, alors que le casino, dans le Jardin anglais, et le funiculaire La Coudre-Chaumont inauguré en 1910 augmentaient encore l'attractivité touristique. Mais avec la Première Guerre mondiale le tourisme de la Belle Epoque prit fin, et depuis lors, la ville resta certes attrayante pour le tourisme journalier, pour les étudiants étrangers et les congrès, mais moins pour un tourisme de longue durée. L'hôtel du Mont Blanc ferma assez vite ses portes et est aujourd'hui le siège de la Banque cantonale. L'hôtel Beau-Rivage, sur la baie de l'Evoles, ne fut ouvert qu'en 1930.

Stagnation entre les deux Guerres mondiales

Avec la Première Guerre mondiale et la crise économique qui s'en suivit le développement de la ville fut pratiquement stoppé. A part la construction de maisons familiales et de quelques blocs, la croissance urbaine se limita dans les années 1920 et 1930 à quelques quartiers. La Coopérative des cheminots et d'autres promoteurs construisirent entre 1921 et 1924 à la li-

sière de la forêt au-dessus de la gare la cité-jardin des Petits-Chênes dans le Heimatstil suisse si populaire à l'époque. A l'extrémité orientale du quartier des Rives, on poursuivit les remblayages sur le lac, le terrain ainsi gagné à la Maladière permettant la construction de hautes rangées d'habitations sociales. Sur le coteau au-dessus du vallon du Vauseyon se développa la cité des Valangines. Seule la moitié fut réalisée avant la Deuxième Guerre mondiale; la deuxième étape, construite après 1945, respecta cependant le plan d'origine. Avec deux immeubles-tours en situation urbanistique marquante, l'une à la Maladière, l'autre à côté de l'hôtel des Postes, Neuchâtel annonçait ses ambitions de ville importante. En 1923, la plus grande entreprise de la ville, la Favag SA, avait inauguré à Monruz sa nouvelle usine, un chef d'œuvre de l'architecture industrielle neuchâteloise du 20^e siècle. L'ancienne gare des voyageurs ne satisfaisant plus aux exigences, les CFF organisèrent en 1930 un concours d'architecture; le nouveau bâtiment fut inauguré en 1936.

La crise économique mondiale de 1929 frappa durement Neuchâtel qui fut l'un des cantons les plus touchés, l'horlogerie connaissant le taux de chômage le plus élevé. Les activités du secteur de la construction s'arrêtèrent pratiquement alors que la fusion, le 1^{er} janvier 1930, avec La Coudre apportait du terrain pour le futur développement urbain. Grâce à l'apport des plus de deux mille habitants de cette ancienne commune, la cité put contenir une tendance démographique négative depuis 1914.

Nouvelle poussée de croissance après la Deuxième Guerre mondiale

En 1941, la ville comptait 23'799 habitants, à peu près autant qu'avant la Première Guerre mondiale. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que commence un nouveau cycle de croissance qui connaîtra son apogée avec la haute conjoncture des années 1960, se traduisant par un maximum absolu de 38'784 habitants en 1970. L'industrie vécut une deuxième période de développement. En 1947, l'entreprise de métaux précieux Metalor SA, aujourd'hui la plus grande industrie sur place, s'installa à Neuchâtel. A la même époque la Agula SA agrandit sa fabrique de clous, à Serrières. La Favag SA élargit son siège de production à Monruz et fit construire pour ses employés la cité-jardin des

Champs de l'Abbaye, près de la frontière communale avec Hauterive. L'entreprise Oscilloquartz, depuis sa fondation en 1949 pionnière dans le domaine du temps et de la fréquence, érigea en 1960 une fabrique très moderne à côté de la cité des Valangines. Le fabricant de chocolat Suchard et la fabrique de tabac à Serrières agrandirent leurs bâtiments de production, de stockage et d'administration. S'ajoutèrent également de nouvelles entreprises industrielles dans la région, notamment à Marin-Epagnier et Cortaillod.

Etant donné que les pentes, entre Auvernier et Pesex d'un côté et Hauterive de l'autre côté, étaient pratiquement couvertes de constructions, il n'y avait plus guère de terrain sur le territoire urbain pour les réalisations les plus importantes. Ce fut seulement en bordure de la ville qu'on put construire quelques cités pour les ouvriers et les employés, dont la cité des Fahys et de l'Orée, les quartiers Marie-de-Nemours et de la Favarge. Le plateau au-dessus de la forêt fut aménagé un peu plus tard et bâti de cités plus grandes (Les Acacias). Alors que jusque-là la ville était restée, à quelques exceptions près, à l'intérieur des limites communales au sein desquelles elle concentrait les activités centrales tertiaires et secondaires et regroupait l'essentiel de la population urbaine, la croissance se déplaça dès lors vers l'agglomération périphérique. En même temps commença sur tout le territoire de la ville la vague des démolitions-reconstructions dont l'expression la plus visible s'est traduite par la construction de tours qui, ici et là, émergent du tissu urbain. Ces démolitions de maisons ne s'arrêtèrent pas devant la vieille ville puisque, durant la haute conjoncture, de nouveaux immeubles commerciaux et des bureaux surgirent sur bon nombre de places et rues du centre historique.

Avec l'augmentation de la population, la ville eut à nouveau besoin d'écoles supplémentaires. Pour la première fois depuis 1914, la commune inaugura en 1953 une école primaire et secondaire, à La Coudre. Puis, commune et canton construisirent entre 1962 et 1973 le lycée Denis-de-Rougemont, le groupe scolaire des Charmettes, le centre professionnel du Littoral, l'école secondaire régionale du Mail et le centre scolaire de La Coudre – pour ne nommer que les plus importants. De nombreux temples, églises et chapelles ainsi que

le crématoire doivent également leur existence à la haute conjoncture.

Sur le chemin du 21^e siècle

Cette période prospère se termina de façon abrupte avec la crise pétrolière de 1973. De nombreuses entreprises fermèrent leurs portes et Neuchâtel perdit des milliers d'habitants. En 1988, la population de la commune était redescendue à 31'433 habitants pour être, par la suite, en légère augmentation. Cependant, les plus grandes modifications ayant une dimension plutôt régionale, la ville n'est plus aujourd'hui que la partie centrale d'une vaste agglomération en expansion.

La vieille ville, centre du commerce et de la vente depuis le Moyen Age, a vu ce rôle s'accroître fortement avec la société de consommation et de l'automobile, entraînant non seulement le départ de ses habitants du centre, mais aussi l'édification de nouveaux bâtiments ainsi qu'une profonde modification de l'espace public. Ainsi, la vieille ville de Neuchâtel fut dotée en 1973–79 d'une des premières grandes zones piétonnes en Suisse alors qu'un parking couvert, inauguré en 1975 sur sa bordure septentrionale, fut suivi par d'autres construits en souterrain.

La plus grande intervention du 20^e siècle dans le domaine de la construction fut cependant la planification et la réalisation de la route nationale A 5 à travers la ville. Décidés en 1975, les travaux commencèrent en 1980 et depuis 1993/94 le trafic routier traverse la ville en grande partie en souterrain. Le prix que le site dut payer pour cet ouvrage démesuré fut et reste encore très élevé. Les accès à l'autoroute couvrent des parties importantes de la rive et coupent plusieurs composantes de la ville de leur environnement naturel, le lac. A cause des grandes surfaces de parking, les remblais de la rive, réalisés avec du matériel des tunnels, n'ont pas vraiment rendu les accès au lac plus attrayants.

En 1990, la population de Serrières fut durement touchée par la fermeture de la fabrique de chocolat Suchard qui, depuis le 19^e siècle, avait fait la prospérité de ce quartier. Démontrant que désormais le développement de la ville se faisait dans une autre direction, on construisit à la même époque de nouveaux instituts

universitaires sur les remblais de la rive : l'Uni-Mail, l'Office fédéral de la statistique et le Conservatoire. Malgré la relative modestie de l'agglomération, Neuchâtel jouit d'un rayonnement national, voire international, dans les secteurs de l'éducation et de la recherche grâce à la présence d'une Université, de l'Ecole supérieure de commerce, de l'Ecole suisse de la droguerie, du Centre suisse d'électronique et de microtechnique, ainsi que de l'Observatoire chronométrique dont l'horloge atomique donne le temps au monde entier, complétant ainsi sa fonction de chef-lieu cantonal et de centre régional.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Capitale du canton sur le lac du même nom, Neuchâtel, ville de taille moyenne, est située sur la pente sud du Chaumont qui fait partie de la première chaîne du Jura. Sa situation sur la rive et le coteau, limitée en haut par la forêt, a fait que la croissance urbaine s'est surtout développée en largeur, passant aujourd'hui pratiquement sans interruption dans les communes voisines de Hauterive et de Peseux. Le quartier de Pierre-à-Bot / Les Acacias, nouvelle composante de la ville, tout en haut dans la pente sur une terrasse au-dessus de la forêt, n'a pas de liens spatiaux avec le reste de la ville. Ainsi, le site construit à sauvegarder, au sens de l'ISOS, se limite donc à un coteau long de six kilomètres, enserré entre le lac et la forêt, ainsi qu'à l'étroite bande de rivage gagnée sur le lac.

Caractéristiques générales

- L'influence du lac sur l'image de la cité ne saurait être suffisamment décrite. Il amplifie la lumière qui prend ici des qualités particulières, donnant aux phénomènes atmosphériques une note dramatique ou au contraire apaisante, mais jamais banale, mettant en évidence les volumes de la ville implantée sur les pentes raides de la montagne de Chaumont. De plus, la ville possède un impressionnant front de lac, se limitant cependant au tronçon entre le dépôt des trams et la Maladière.

- Les pentes, ponctuées par des « crêts » – réminiscences des plissements du Jura – sont très parcellarisées et portent la trace de l'ancien vignoble. Elles forment des descentes parfois abruptes de rocaillies auxquelles la ville s'accroche par de nombreux escaliers et chemins sinueux bordés de murs mangés de mousses et de plantes. Les hauts murs en pierre soutenant les terrains en terrasse sont omniprésents dans les quartiers. Avec des jardins soignés ils créent une véritable osmose entre le minéral et le végétal.

- La forte dépression synclinale du Seyon et le replat filiforme rassemblant les installations ferroviaires, déterminent la morphologie de la ville plus que toutes les voies de communications historiques. Ils divisent le site urbain en agglomération en dessous du chemin de fer et en ville haute, au-dessus. A l'ouest, ce n'est qu'après les gorges du Seyon que cette nette séparation en deux se termine.

- La ville historique et divers quartiers se caractérisent par l'unité chaleureuse de la pierre jaune. Encadrements de portes et de fenêtres, chaînes d'angle ou façades entières, ainsi que de délicats morceaux de sculpture, sont en pierre calcaire provenant des carrières locales. En 1832 déjà, Alexandre Dumas père écrivait que la ville avait « l'apparence d'un immense joujou taillé dans du beurre ». Le contraste entre la pierre jaune et les parties maçonnées au crépi clair est particulièrement séduisant.

- Neuchâtel est, dans une très forte mesure, une ville du 19^e et du début du 20^e siècles, 40 % des maisons datant d'avant 1920. Seule La Chaux-de-Fonds dépasse ce pourcentage. C'est donc l'architecture de cette époque qui domine, mêlant néo-classicisme, historicisme, éclectisme, Art nouveau et Heimatstil.

- Avec sa collégiale intégrée dans le complexe du château et avec assez peu de clochers, Neuchâtel est une ville séculaire. Les grands édifices de la ville sont profanes : le puissant château, le fier Hôtel de ville, le monumental hôtel des Postes, l'opulent musée des Beaux-Arts, les bâtiments scolaires et universitaires représentatifs, etc.

- Etant donné que Neuchâtel n'a incorporé qu'une toute petite commune voisine, La Coudre, la ville ne possède pas de centres secondaires. Seule Serrières, depuis toujours partie de la commune, a gardé son caractère de banlieue ouvrière liée à l'entreprise Su-chard, malgré sa fermeture.

Le noyau historique

Dans le noyau historique et géographique de la ville (1), les étapes anciennes de l'agglomération sont clairement lisibles. La colline surmontée de la collégiale et du château domine toute la ville et imprime sa silhouette à la cité. L'essentiel du pouvoir politique et de l'administration publique y sont rassemblés. Le périmètre concentre en outre la majorité des activités commerciales ainsi que les services. Contrairement à d'autres villes telles que Fribourg ou Bienne dont les noyaux urbains ont été marginalisés au cours du 20^e siècle, la vieille ville de Neuchâtel est restée jusqu'à nos jours le centre de la vie publique et commerciale. C'est pourquoi elle offre à la fois l'image d'une ville médiévale et celle d'une cité commerçante moderne. Les trois quarts des espaces de rues et des places se sont conservés dans un état assez proche de celui d'origine.

Quatre facteurs topographiques déterminent la morphologie du noyau : la butte du château, le lit historique du Seyon, l'élévation du Tertre en face de la butte du château et le delta de la rivière. Sur la colline du château se trouve l'acropole, le bourg primitif s'étendant sur sa pente sud, le Neubourg sur la contre-pente, et entre les deux, dans la vallée du Seyon et séparée en deux par celui-ci, la ville qui s'étend ensuite en entonnoir sur le terrain alluvionnaire de la rivière. Le bâti s'élargit en éventail vers le lac et laisse deviner l'ancien delta. La vue sur les toits de la vieille ville montre particulièrement bien la forme d'éventail de la composante dans la vallée. Les longues rangées de faîtes dans l'axe nord-sud deviennent de plus en plus nombreuses vers le lac, le paysage des toits marqué par le brun-rouge des tuiles devenant de plus en plus large. Le château, la collégiale et l'aire, clos par l'ancienne enceinte très épaisse à certains endroits, occupent tout le sommet de la colline du château. Au milieu de ce rectangle se dresse la collégiale (1.0.2), une basilique médiévale bien conservée avec une tour au-dessus de la croisée du transept et deux flèches. A l'exception

du côté septentrional, où le cloître est mitoyen, l'église est isolée, ce qui procure un caractère de modèle au corps de bâtiment en calcaire jaune avec ses éléments d'architecture romano-gothiques. Devant le portail principal s'étend une esplanade gravillonnée, plantée de tilleuls, de marronniers et de platanes et agrémentée du monument au réformateur Guillaume Farel (1.0.3). Vers l'est et le nord, l'imposant complexe de bâtiments du château (1.0.1) ferme l'aire de la butte du château. De nombreuses ailes, tours et portes entourent deux cours intérieures, constituant un complexe de bâtiments très majestueux de la fin du Moyen Age. Les façades sont en règle générale crépies, les encadrements de fenêtres, la plupart en style gothique tardif, étant en pierre de taille, et les nombreux toits à pavillon sont couverts de tuiles.

Sur la pente sud de la colline du château se trouve la partie la plus ancienne et la mieux conservée de la vieille ville (1.0.4). On y accède par la raide rue du Château, où se dresse à chaque extrémité une tour de la première enceinte : la tour de Diesse (1.0.6) et la tour des Prisons (1.0.5). La première est surmontée d'un remarquable clocheton semi-circulaire possédant une horloge avec de grandes aiguilles et dominant les toits des maisons aux alentours. La tour des Prisons est prolongée par l'annexe du bâtiment, construit en 1826, de la prison dont le mur extérieur, avec ses petites fenêtres, surplombe la paroi rocheuse, contribuant à marquer la silhouette de la vieille ville. Des constructions anciennes, dont la substance de grande qualité – en général renovées – rappelant les origines de la ville, bordent les rues étroites et pavées. Contiguës, alignées sans rigueur, elles comptent en général trois niveaux, avec parfois des perrons précédant les portes d'accès en plein cintre, et sont couvertes de combles à deux pans aux faîtes et aux avant-toits suivant la ruelle qu'elles définissent. La taille des maisons et la direction élégante de leurs façades donnent au bourg primitif un aspect aristocratique particulièrement marqué dans la rue du Pommier avec ses hôtels particuliers du 18^e siècle.

La rue des Moulins (1.0.8) se blottit contre le pied de la colline du château; il s'agissait d'un des deux axes principaux de la ville jusqu'au détournement du Seyon coulant en parallèle. Cette rue relativement étroite,

très cohérente malgré de légères différences de hauteur des bâtiments, abrite quelques commerces et cafés bien intégrés. La diversité des crépis de façades en fait une des rues les plus colorées de la ville. Quelques somptueuses maisons témoignent du fait qu'autrefois de riches bourgeois et des nobles habitaient également cette rue. Après le carrefour de la Croix, espace urbain ponctué par la fontaine du Banneret, la rue s'élargit au sud pour former la place des Halles où se tient, aujourd'hui encore, le marché (1.0.11). Des bâtiments importants datant de la fin du 16^e jusqu'au début du 19^e siècles, dont la maison des Halles, chef-d'œuvre de la Renaissance neuchâteloise (1.0.10), la bordent. Cette place ouverte sur le lac est l'une des plus belles places du marché de Suisse. À l'ouest, elle s'échappe sur une rue élargie – la rue du Coq-d'Inde – définie par des rangées de maisons homogènes construites vers 1700 (1.0.12). La rangée de platanes au milieu de la rue est la seule touche verte dans la vieille ville, en dehors de la colline du château et des jardins intérieurs. Depuis la rue du Coq-d'Inde, trois rues étroites et pleines de charme se dirigent vers le château.

La large rue du Seyon (1.0.9) constitue, depuis le 19^e siècle, l'axe principal de la vieille ville. Sa surface asphaltée, sans trottoir, aménagée avec caniveau central en 1993, recouvre le lit remblayé du Seyon. Des bâtiments du 19^e siècle, comptant quatre ou cinq niveaux couverts de combles à deux pans aux faîtes généralement parallèles à la rue et aux avant-toits lambrissés, la bordent de part et d'autre. Les rez, très modifiés, abritent de nombreux magasins, pour la plupart de dimensions modestes, munis d'enseignes diverses. La rue débouche sur la place Pury, ancien estuaire de la rivière (1.0.14). Au milieu de cette place aménagée au 19^e siècle se trouve la station-abri public de 1912; son avant-toit en fer et en verre est du pur Art nouveau. A proximité, les commerces et les vitrines deviennent plus grands, les bâtiments de remplacement du 20^e siècle, pour la plupart des bureaux, se font plus nombreux. La plupart des façades sont habillées de pierre jaune ou ocre, afin de les adapter à la tradition locale.

Un réseau de dessertes plus ou moins perpendiculaire part vers l'est et forme la partie orientale du noyau.

La plus importante d'entre elles, la rue de l'Hôpital, est particulièrement large. Sur l'embranchement de la Grand-Rue, créant place, elle est ornée de la fontaine de la Justice. Au-dessus de la rue de l'Hôpital se situe le Neubourg, quartier conservé dans une très large mesure dans son état d'origine. La rue des Chavannes, légèrement en courbe et raide, possède un charme spatial particulier. Les deux autres ruelles du quartier sont étroites et bordées de hautes maisons. Malgré quelques habillages de fenêtres, la pierre de taille sur les façades est moins présente que dans d'autres quartiers de la vieille ville.

Les carrés de maisons au sud de la rue de l'Hôpital sont ceux les moins bien conservés. Des immeubles commerciaux, des grands magasins, des restaurants et des immeubles de bureaux ont remplacé le premier tissu construit et marquent les espaces de rues et les places. Le temple du Bas (1.0.13) – un édifice baroque inspiré du temple de Montbéliard en Franche-Comté – et son avant-place avec la fontaine du lion semblent un peu perdus au milieu de la zone piétonne vouée au « shopping ».

Le faubourg de l'Hôpital

La première extension de la ville hors des murailles, le faubourg de l'Hôpital (2), se trouve au pied des anciens vignobles. Cet élégant quartier résidentiel s'étendait autrefois jusqu'au lac dont il n'était séparé que par les allées doubles de la Grande Promenade aménagée au 18^e siècle. La place de l'Hôtel de Ville créée en 1784 fait fonction de lien avec la vieille ville. Trois édifices publics extrêmement représentatifs entourent cette place rectangulaire : le monumental Hôtel de Ville (2.0.1) avec ses huit colonnes d'ordre dorique et son pignon classiciste triangulaire vers la place, l'hôtel communal (2.0.2) et l'ancien hôpital (2.0.3), devant l'entrée duquel est érigée une magnifique fontaine de style Louis XVI (2.0.4). Sur le plan de l'espace urbain, la place symbolise le pouvoir communal, en contre-poids au pouvoir de l'Etat qui, déjà à l'époque du comté, trouvait son expression architecturale dans le château dominant.

Après la place de l'Hôtel de Ville, le faubourg de l'Hôpital se blottit en douces courbes au pied de la pente. L'ancienne route est bordée, des deux côtés, d'hôtels

particuliers et de palais du 18^e et du début du 19^e siècles, contigus, assemblés en rangées ou s'élevant en retrait dans de grands parcs. Nulle part ailleurs dans la ville la pierre jaune locale est plus présente que dans ces magnifiques façades de style baroque, Régence ou néo-classique. Elles donnent une extraordinaire cohérence à la rue à laquelle participent aussi les hauts murs des parcs, les imposants portails et les clôtures en fer forgé. L'hôtel DuPeyrou, sorte de château qui, en retrait de la rue, se dresse dans un grand parc à la française (2.0.7), en est le bâtiment individuel le plus important. Cet hôtel particulier construit en 1764–71 selon les plans de l'architecte bernois Erasmus Ritter, est l'un des plus opulents et des plus élégants de Suisse. Vers l'est, la rue perd de sa compacité spatiale et de son homogénéité architecturale, alors qu'augmentent le nombre des locatifs et le tout-venant. A cause de quelques éléments perturbateurs, notamment des box de garages et de nouvelles constructions, la moitié orientale ressemble de plus en plus à une route de sortie de ville. Le périmètre reste cependant relativement cohérent par la forte empreinte imposée par la configuration topographique entre la pente légère et les anciennes rives.

Le faubourg du Lac, en bordure sud du périmètre, suit les murs de jardins du côté lac des maisons du faubourg de l'Hôpital et est bâti, de façon peu attrayante, d'immeubles d'habitation et commerciaux de la fin du 19^e et surtout du 20^e siècles. Aux deux extrémités, les vieux murs et les portes de jardin laissent deviner l'ancienne situation sur la rive, en libérant la vue sur les façades côté lac des maisons du faubourg de l'Hôpital. De la Place de la Grande Promenade, s'étend depuis 1865 le Jardin anglais (IV). Ce grand espace vert relie le centre de la ville au quartier universitaire et sépare, avec ses surfaces engazonnées, ses chemins pédestres, ses conifères et ses rangées de tilleuls, le faubourg des quartiers construits au 19^e siècle sur des terrains comblés. A une extrémité se dresse le curieux bâtiment de la Rotonde de 1915 (0.0.3), alors que l'autre extrémité est marquée par le monument pompeux de la République datant de 1898 (0.0.5).

Les Rives : la ville sur le lac

En bordure sud de la vieille ville et du faubourg de l'Hôpital s'étend tout un quartier bâti sur les comble-

ments effectués au cours du 19^e siècle (3), constituant la plus grande extension urbaine planifiée de Neuchâtel. Cet aménagement d'un kilomètre et demi des rives communales donne l'image d'un urbanisme volontaire adapté à un site artificiel formant écran entre la vieille ville et son lac. Ce quartier homogène par la hauteur de ses constructions ainsi que par la prépondérance de la pierre jaune donne à la ville une note particulière, mêlant étroitement bâtiments publics et ensembles résidentiels. L'équilibre entre les bâtiments et les espaces libres repose sur une trame à la base de toutes les composantes du quartier. Le port (3.0.8) coupe l'aire de la rive en deux moitiés. Alors que les quartiers à l'ouest sont accompagnés d'un quai agrémenté d'arbres, à l'est, les comblements des années 1970 et 1980, les Jeunes Rives (V), ont complètement modifié la situation : les espaces verts publics avec le port de plaisance à une extrémité, les nouveaux bâtiments pour l'université et pour le sport à l'autre extrémité, coupent le quartier des Beaux-Arts de la rive, alors qu'il était autrefois situé directement sur le lac.

Marquant l'extrémité occidentale du périmètre des Rives, des bâtiments résidentiels contigus, bâtis à partir de 1873 sur les comblements de la baie de l'Evoles, forment une rangée compacte d'immeubles bourgeois, d'ordonnance classique dont le front suit la courbe face au lac (3.0.1). De vastes jardins à la substance verte intense, protégés par de grandes grilles en fer forgé, s'étendent du côté lac jusqu'à la route plantée d'une rangée de platanes indissociable de l'ensemble marquant la silhouette méridionale de la cité. Trois importants bâtiments individuels ferment la baie de l'Evoles : le volumineux dépôt des tramways de 1904 sur la promenade (0.0.9), la pompeuse banque cantonale, construite en 1871 en tant qu'hôtel du Mont-Blanc (3.0.2), et l'hôtel du Beau-Rivage sur la nouvelle esplanade avec le parking souterrain.

L'hôtel du Beau-Rivage constitue la bordure occidentale du quartier qui s'étend sur le terrain de l'ancien delta du Seyon et du vieux port (3.0.4). Cette composante de la ville est l'une des plus homogènes du point de vue architectural. Elle intègre également le monumental collège latin de 1835 (3.0.5). Son unité architecturale est due au bâti quadrangulaire autour de cours centrales, à une hauteur identique pour les

bâtiments et au même nombre de niveaux, aux toits à croupe à faîtes croisés, au mélange de murs au crépi clair et de pierre jaune locale, ainsi qu'au langage des formes du néo-classicisme. A l'origine quartier résidentiel à l'abri du trafic, aujourd'hui les immeubles abritent des activités pour la plupart tertiaires. Côté ville, le bâti est suivi de la magnifique place Pury (3.0.3) dont la forme en entonnoir reflète l'ancien estuaire du Seyon. Depuis la place Pury, s'ouvrent, à trois reprises, d'impressionnantes « fenêtres » sur le lac. Le quai Ostervald (3.0.6), avec ses rampes côté lac, les rangées doubles d'arbres et l'esplanade du Collège derrière, constitue le tronçon à l'ambiance la plus dense de toute la rive urbaine. Aménagé avant l'abaissement du niveau du lac en 1877, il se trouve à une hauteur inhabituelle au-dessus de l'eau. L'aménagement du port (3.0.8) remonte également à la correction des eaux du Jura et à l'abaissement du niveau du lac. De forme rectangulaire, aux murs et aux rampes en grosses pierres de taille, il est l'un des plus grands de Suisse et joue un rôle prépondérant dans l'image du site vue des quais ou du lac. Aux deux extrémités des jetées se dresse un phare en fonte. A l'arrière, il est dominé par l'imposant hôtel des Postes et sa maçonnerie jaune (3.0.9). A côté s'étend une immense surface asphaltée au-dessus d'un parking souterrain.

A l'ouest du port suit le quartier des Beaux-Arts (3.0.14). Ici aussi, ce fut un grand bâtiment public qui précéda de plus de dix ans la construction du quartier : le collège de la Promenade, de 1868 (3.0.11). Tout comme, à l'arrière, le musée des Beaux-Arts néo-baroque construit plus tard (3.0.13), il est inséré dans la trame orthogonale qui a été reprise. Les habitations suivantes se composent de deux longues rangées de maisons contre le lac et de deux grands îlots à l'arrière de celles-ci. Ces rangées d'habitations bourgeoises, cossues, sont couvertes de toits compliqués munis de dômes et de frontons, les façades marquées par des balcons et des vérandas orientées au midi sur des jardins limités par des grilles. Au nord, deux ceintures quadrangulaires d'immeubles contigus édifiés indépendamment entourent de vastes cours intérieures vertes desservies par des portes cochères. La hauteur des étages, les façades munies de balcons aux balustrades légères, de vérandas et d'encorbellements révèlent des appartements d'un certain

standing, conférant aux espaces-rues de ce quartier un caractère urbain et très homogène.

Symétriquement au collège de la Promenade et au musée des Beaux-Arts, se dressent, en bordure orientale des carrés d'immeubles, le bâtiment néo-baroque de l'Université, de 1886 (3.0.16), et celui de l'Ecole de Commerce, de 1899, de style éclectique (3.0.17). Ils constituent le noyau du quartier des hautes écoles (3.0.15) qui, dans les années 1980, a été agrandi par d'autres instituts universitaires bâtis sur des comblements du lac. Derrière l'église catholique (3.0.18) qui se remarque par sa haute tour frontale et ses façades rouge foncé, s'étend la dernière étape construite du quartier des Rives (3.0.19). Les rangées parallèles de locatifs à quatre et cinq niveaux de type modeste forment un quartier ouvrier typique de l'Entre-deux-guerres.

Les quartiers du Tertre, de l'Ecluse et des Trois-Portes

Trois quartiers proches du centre, à l'est, au nord et à l'ouest de la ville médiévale, sont déjà clairement définis sur la carte Siegfried de 1885 : les quartiers du Tertre et de la Gare (4), de l'Ecluse (5) et des Trois-Portes (6). Formant néanmoins des entités relativement indépendantes, tous les trois ont un lien lâche avec la vieille ville.

La situation excentrique de la gare, combinée aux conditions topographiques de la ville, fait qu'il n'existe pas un quartier de la gare proprement dit, mais une avenue de la Gare qui, en courbe et relativement raide, la relie au centre ville. Grâce aux rangées denses de platanes qui la bordent, à quelques bâtiments modernes importants de verre et de béton ainsi qu'à toute une série de bâtiments plus anciens de valeur, elle occupe une position conforme à son importance dans le contexte urbain (4.0.1). La plus grande densification se trouve sur le tronçon inférieur de l'avenue où le collège des Terreaux, aujourd'hui musée d'Histoire naturelle (4.0.3), et une rangée de locatifs du 19^e siècle, comptant quatre niveaux couverts de combles en croupe formant des avant-toits lambrissés, bordent l'avenue. Situés en contrebas de la rue, les immeubles sont reliés avec elle par de petits pontons. Caché quelque peu par des bâtiments et des arbres,

s'élève sur le sommet du tertre l'ancien manoir La Petite Rochette du 18^e siècle (4.0.5), relié à la rue par un escalier baroque. Sur le crêt, entre l'avenue de la Gare et le bâtiment de la gare, trône La Grande Rochette (0.0.2), résidence de type château avec de grandes annexes, un parc clos par un mur, des jardins en terrasse et un vignoble. Le bâtiment de la gare (0.0.57) est un édifice volumineux dans un style architectural plutôt conservateur pour les années 1930. Alors que la façade principale, le portail et la grande horloge sont orientés vers le centre de la ville, on trouve, sur son côté longitudinal, l'Espace de l'Europe avec un bâtiment annexe (0.0.59), un hôtel (0.0.60) et la poste (0.0.62). La place a beaucoup gagné avec la plantation de rangées de tilleuls (0.0.61) et la construction de l'élégante tour en verre de l'Office fédéral de la statistique (0.0.63). La terrasse de la gare, créée artificiellement, avec ses nombreuses voies ferrées (XIV), constitue une cassure dans le bâti dense du coteau et dégage, pour ainsi dire, la ville haute.

Le quartier du Tertre (4.1) correspond à la composante la plus compacte et la mieux conservée de tout le périmètre. Coincé entre le remblai du chemin de fer et la pente du Tertre, ce quartier est isolé du reste de la ville par sa topographie. Des locatifs datant surtout des années 1858–74, d'apparence modeste, contigus, forment deux rangées compactes parallèles aux voies ferrées. Ils comptent quatre à cinq niveaux sous des toits à deux pans munis de lucarnes. Sur le côté nord, quelques villas locatives isolées, de hauteur comparable, implantées en faible surplomb, précédées de jardins limités par des murs de soutènement, prolongent la rangée jusqu'à l'avenue de la Gare. Vis-à-vis, s'étend une ligne de maisons ouvrières couverte d'un toit unique débouchant sur une petite place de quartier à la belle ambiance (4.1.1) d'où part une petite rue parallèle dont le bâti finement articulé, avec ses ateliers et ses maisons d'artisans, est menacé par de nouvelles constructions (4.0.6). Typique de son époque et pour l'essentiel très bien conservé, ce quartier populaire constitue une valeur exceptionnelle du point de vue de l'histoire sociale dans l'agglomération urbaine.

Le quartier de l'Ecluse (5) est situé dans le vallon étroit entre la butte du château et le pied du Chaumont. Il commence avec le grand parking couvert, à l'extrémité

supérieure de la vieille ville (5.0.1), et suit l'ancien lit du Seyon, devenu un axe urbain central. L'espace-rue est un des plus compacts de la ville, bien que le tissu construit des deux côtés soit de qualité diverse. Les rangées de maisons au pied de la butte du château sont les plus cohérentes et les mieux conservées dans leur état d'origine (5.1). Des maisons contiguës typiques du troisième quart du 19^e siècle, comptant trois ou quatre niveaux, forment une rangée assez compacte, interrompue par de modestes voies donnant accès aux bâtiments utilitaires, derrière. Des combles à deux pans aux faîtes parallèles à la rue, munis de lucarnes et d'avant-toits en général lambrissés couvrent les maisons. Les rez abritent des commerces aux vitrines modestes. Les façades sont pour la plupart crépies en gris, les fenêtres parfois cintrées, parfois encadrées de pierre jaune. Des immeubles locatifs du milieu du 20^e siècle prolongent la rangée vers l'ouest. L'autre côté de la rue est fortement perturbé, pas tellement par une grande construction de l'armée du salut des années 1970, mais plutôt par un complexe surdimensionné de bâtiments, avec centre commercial et parking. Cette réalisation des années 1990 fait éclater la traditionnelle trame du bâti (5.0.5). A côté d'une rangée de maisons d'artisans plus anciennes et d'un bloc locatif, un immense platane et une fontaine publique de 1869 (5.0.8) laissent pressentir les grandes qualités spatiales qu'avait ce quartier avant l'ouverture du tunnel du Prébarreau, en 1983. Un peu plus loin en montant la vallée, suit un assemblage passablement hétéroclite de dépôts, d'ateliers, de fabriques et de garages. Au milieu se dresse un ancien moulin cossu de 1752 (5.0.9). L'extrémité supérieure est marquée par une rangée courbée d'immeubles ouvriers de cinq à sept niveaux, de 1912–30 (5.0.10). Les espaces intermédiaires asphaltés sont utilisés par la circulation et les parkings, la végétation se limitant à quelques jardins. Sur la pente raide en dessous du talus du chemin de fer, se dressent quelques grands blocs locatifs construits au cours du 20^e siècle. Bien que perturbé par un intense trafic de transit, le quartier de l'Ecluse forme un tout encore compréhensible par sa situation topographique ainsi que par l'histoire industrielle et sociale qui l'a marqué.

Le plus ancien quartier de villas de la ville, le quartier des Trois-Portes et de Saint-Nicolas (6), débute près

de l'ancienne porte occidentale et couvre le coteau ensoleillé et bénéficiant d'une belle vue, avec une crête qui tombe à pic au nord dans le vallon du Vauseyon. Son aspect global est marqué par la trinité « bâtiments – parcs – murs ». Un trident – le célèbre « tridente » de l'urbanisme italien des 16^e et 17^e siècles – détermine le réseau des chemins. Le type villa-château est représenté par trois villas de maître avec grands portails, situées en bordure supérieure du périmètre, dans de grands parcs, et dont la plus somptueuse et la plus célèbre est la villa de Pury, de 1871, depuis 1904 musée d'Ethnographie (6.0.1). Les autres maisons d'habitation – villas de maître ou locatives – datent de l'époque 1850–1910; de style classicisant, français ou italianisant, elles présentent une diversité extraordinaire sur le plan architectural, sculptural et décoratif. Les nombreuses dépendances, maisons de gardien, pavillons, maisons de jardinier, ateliers d'artiste attestent du caractère grand-bourgeois de ces résidences entourées de parcs aux arbres centenaires. Les murs d'enceinte de ces propriétés sont presque aussi importants pour le site que les résidences elles-mêmes (6.0.4). En moellons, partiellement chaulés, ils bordent les rues pratiquement sans interruption. L'axe médian, le chemin des Trois-Portes, avec ses hauts murs des deux côtés, est particulièrement impressionnant. Avec le vert intense des arbres et le noir de l'asphalte, le jaune de la pierre crée un ensemble harmonieux en trois couleurs. L'état de conservation des bâtiments et des espaces intermédiaires est excellent, seuls quelques blocs locatifs de la deuxième moitié du 20^e siècle diminuent les qualités remarquables du quartier.

La ville à l'ouest

Deux routes de sortie en direction de l'ouest – la plus ancienne, la rue de l'Evoles dans la pente, et la route de la rive, ouverte en 1892 – forment un périmètre peu homogène (7) démontrant que la configuration géographique du site a imposé à la ville une extension linéaire est-ouest, ou même au sud en direction du lac. Des constructions hétéroclites datant du 19^e et 20^e siècles sont implantées le long de ces deux routes séparées par des falaises. Les constructions les plus anciennes et intéressantes se trouvent sur la route menant au centre de Serrières. Du côté pente, celle-ci est accompagnée sur certains tronçons de hauts murs

de soutènement, à d'autres endroits elle devient panoramique, offrant une vue sur le lac. La profonde entaille dans la pente, là où le Seyon détourné sort d'un trou artificiellement créé et coule en direction du lac, est un lieu très particulier (7.0.5). La route de la rive, élargie à plusieurs reprises, n'est construite que du côté pente, à l'exception du volumineux dépôt des trams et des bus (0.0.9). Il s'agit de bâtiments industriels, utilitaires ou commerciaux souvent précédés de parkings, de station-services, ainsi que de quelques habitations hautes de trois ou quatre niveaux. Malgré l'hétérogénéité extrême du tissu construit, les deux axes de sortie, étant donné leurs conditions topographiques spécifiques, ont gardé une importance pour la lecture pour le site. La bande du rivage, à la sortie de la ville, est moins marquée par des constructions que par l'autoroute, les entrées aux tunnels ou les raccordements. Seule l'ancienne minoterie de Serrières (0.0.21) à quatre niveaux met un accent architectural positif : il s'agit du premier bâtiment de la fabrique de tabac qui s'étend toujours un peu plus (0.0.20).

À l'ouest de la rue de l'Evoles se trouve, sur le coteau ensoleillé, le quartier de villas du Port-Roulant (8). Des villas, parfois locatives, implantées sur d'anciens parchets de vignes formant des terrasses panoramiques structurant la pente, constituent un quartier-jardin homogène, sorte de prolongement, pour la classe moyenne, du quartier de villas de la grande bourgeoisie des Trois-Portes (6). Ce quartier témoigne, lui aussi, du fort développement de la cité au tournant du 19^e/20^e siècle, ainsi que de l'aisance d'une partie importante de la population. Il se caractérise par la qualité du bâti et par l'importance des jardins soutenus par des murs. La rangée de maisons au-dessus de la route principale est particulièrement impressionnante (8.0.1); rarement, la diversité architecturale et stylistique de l'époque 1900 atteint une telle densité, perturbée seulement par deux volumineux immeubles en terrasses (8.0.3, 0.0.12). Vers l'ouest une rangée de maisons partiellement cachée par de hauts murs borde la rue côté lac.

Serrières

Un petit quartier résidentiel entre la rue de Tivoli et la voie ferrée marque le début de Serrières (0.1). Des villas locatives et des habitations multifamiliales isolées

datant en général des années 1890–1910, hautes de deux niveaux et implantées dans des jardins parcellarisés sur la forte pente profondément entaillée par une route sinueuse, constituent un ensemble relativement cohérent, en contraste avec la banlieue hétérogène qui l'entoure. Sur toute la pente prévalent des villas cossues de styles divers, allant de la ferme urbanisée du 18^e siècle à l'habitation genre style Art nouveau ou style helvétisant, qui, vues du haut, présentent des toits au décor particulièrement soigné. Prenant parfois l'allure de parcs, des espaces intensément arborés et structurés par des murs assez élevés séparent les constructions.

L'ancien bâtiment administratif (9.0.6) construit en 1899 signale le début de l'ancienne aire de fabrication de la chocolaterie Suchard (9), sur la large terrasse dans la pente de l'ancien vignoble; de l'autre côté de la rue, il est suivi d'un bâtiment administratif plus récent (9.0.5). Le bâti est peu ordonné et hétérogène en ce qui concerne l'âge, la hauteur et l'utilisation; de grandes surfaces de parking s'étendent entre les bâtiments. Deux halles de production d'un seul niveau avec toits en shed flanquent un tronçon de rue étroite, enjambée par une passerelle (9.0.4.). Plus haut, vers la gare de banlieue conservée dans son état d'origine (9.0.1), se trouvent les bâtiments présentant la plus grande valeur architecturale (9.0.3). Les bâtiments industriels de plusieurs niveaux, couverts de toits plats, des années 1950, séduisent par leurs proportions harmonieuses et par la lisibilité de leur ossature en béton. La coloration traditionnelle neuchâteloise y contribue également : les éléments porteurs en béton sont jaune foncé, alors que les remplissages en maçonnerie sont peints en clair.

Le vallon profond de Serrières (10) abrite un joyau de première importance tant pour l'histoire de l'agglomération que pour l'archéologie industrielle. Issue d'une source vaclusienne, la Serrière coule, en partie ouverte, en partie recouverte, dans un lit canalisé sur une longueur de six cent mètres vers le lac. Sa force hydraulique a attiré, depuis le Moyen Age, des entreprises artisanales et pré-industrielles, même si l'actuel tissu construit l'a été surtout au 19^e et au 20^e siècle. La plupart des usines conservées faisaient partie de la fabrique de chocolat Suchard dont la production s'ar-

rêta en 1990. Depuis, les locaux abritent de petites et moyennes entreprises artisanales, ainsi que des bureaux. Le mélange caractéristique de bâtiments industriels et d'habitation, conjointement aux conditions topographiques extrêmes, constitue une unité spatiale au caractère particulièrement fort. Etant donné l'étroitesse du vallon, les bâtiments ont une hauteur impressionnante. A l'ouest dominant les locatifs ouvriers comptant jusqu'à six niveaux; les étages inférieurs sont directement collés aux parois rocheuses. Sur le tiers inférieur du rebord, une rangée de locatifs ouvriers contigus, datant de la première moitié du 19^e siècle, s'est accrochée entre le rocher et le chemin pentu de l'ancienne agglomération villageoise pour profiter du soleil. Les usines occupent le flanc oriental du nord au sud, parsemé de quelques maisons d'habitations pour ouvriers; il se termine dans le bas par un grand moulin. La fabrique rouge de 1899/1906 (10.0.4) est le bâtiment individuel le plus frappant. Son dernier étage atteint le niveau du pont, la tour Heimatstil dominant la vallée. La large arche du monumental pont routier de 1807–10 (10.0.5) et le haut viaduc ferroviaire de 1859 (10.0.2) enjambent l'espace et créent une évidente polarité mettant la profondeur du vallon en évidence. A la sortie inférieure, respectivement près de l'ancien port et au pied de l'ancien vignoble, se situe le petit noyau villageois, avec temple, cure et ancien moulin (10.0.9). Le centre de Serrières s'est déplacé au 20^e siècle vers la tête de pont où se concentrent aujourd'hui les installations publiques et commerciales du quartier dominées par l'imposante école Heimatstil bâtie sur une terrasse (0.0.23).

Sur l'ancien delta de la Serrière s'étend la cité Suchard (0.2), précieux exemple du paternalisme de la fin du 19^e siècle avec la construction de logements pour ouvriers : seize maisons implantées isolément au pied de la falaise forment une rangée assez serrée d'habitations modestes de deux niveaux, couverts d'un toit à deux pans sur un pignon orienté au midi, parfois percé de baies cintrées. Partagées dans l'axe du faîte, elles abritent deux familles ou comptent cinq logements. Sur le côté nord évolue une petite et étroite rue d'accès avec quelques installations publiques. Les jardins décoratifs et potagers clôturés, qui entourent les maisons de trois côtés, ont une importance particulière pour la cité. Alors que les maisons et les espaces

intermédiaires sont très bien conservés dans leur état d'origine, la situation de l'ensemble a été complètement chamboulée par les grandes modifications intervenues sur la rive. A l'origine, la cité Suchard donnait directement sur la route de la rive, avec vue sur le lac. C'est dans cet état que l'ISOS l'a relevée en 1980, en la qualifiant de site construit à part entière (cas particulier d'importance nationale). Entre temps, la cité a perdu ses qualités de situation, ayant été séparée du lac par la nationale 5 et la jonction de Neuchâtel-Serrières, exemple de la planification urbaine technocratique.

Surplombant le vallon de Serrières, en bordure du replat, trône le château de Beauregard (0.3), manoir typique du 16^e siècle. Le bâtiment principal se caractérise par son style Renaissance neuchâteloise, son toit pentu à croupe et ses tourelles pointues. Les dépendances et autres bâtiments annexes sont en partie plus récents. Un haut mur de clôture entoure un magnifique parc et le vignoble situé immédiatement au-dessus de la gare de Serrières. Au château fait suite un quartier petit-bourgeois du même nom (0.4). Des habitations collectives et individuelles, bâties entre 1900 et 1960, occupent la pente au-dessus de la voie ferrée. Les parcelles sont de tailles différentes, les maisons de formes diverses, mais les murets en pierre, les clôtures en fer et les jardins soignés font de ce quartier une entité. Le cimetière de Beauregard (X), situé au-dessus, apparaît comme une grande oasis de verdure au milieu de la pente construite entre le vallon du Vauseyon et la frontière communale avec Peseux. Seul l'axe de liaison en diagonale, la rue de Maillefer (0.5), amène un peu de structure dans le tapis construit. A son extrémité inférieure se dressent des bâtiments intéressants du point de vue architectural des années 1930 (0.5.3) et, en haut, le collège de Vauseyon de 1907 (0.5.1).

La ville haute

Sur un raide coteau ensoleillé, au-dessus de l'entaille de la voie ferrée, se situe la ville haute, composée presque exclusivement de maisons d'habitations et limitée, en bordure supérieure, par la forêt. Cette large bande de la pente qui, à première vue semble construite de façon homogène, possède différents quartiers qui

sont en fait hiérarchisés et socialement différenciés. Le quartier à l'habitat le plus dense, celui des Parcs (11), s'étire le long de la ligne du chemin de fer. Par son bâti compact en rangées, il se distingue des quartiers situés au-dessus dont les maisons sont souvent isolées dans des jardins (12, 13). A l'ouest et à l'est suivent trois cités planifiées, avec des habitations multifamiliales construites au 20^e siècle (0.6, 0.8, 0.9).

Quartier des Parcs

Le quartier des Parcs et des Sablons (11) dont le périmètre s'étend jusqu'au faubourg de la Gare sur une longueur de 1,7 kilomètre, est situé en balcon. Il surplombe le vallon du Vauseyon qu'il domine de sa silhouette particulièrement compacte. A l'exception de deux aires, tout le quartier est bâti de rangées de locatifs de trois à cinq niveaux. Le nom est trompeur car ce quartier ne possède pas de parcs. Les hautes rangées de maisons, sans jardin sur l'avant, forment des fronts impressionnants. Le premier bâti date des années 1870–1914, mais depuis, plusieurs maisons, surtout du côté de la pente, ont été remplacées par de nouveaux blocs plus grands durant la deuxième moitié du 20^e siècle. Grâce à son tissu construit extrêmement dense, le quartier des Parcs est pour ainsi dire l'assise de la ville haute au tissu généralement plus lâche.

Les rangées de maisons tout au sud (11.1), construites entre 1880 et 1900, sont, dans une très large mesure, conservées dans leur état d'origine. Un assemblage de bandes de deux à six maisons contiguës, hautes de quatre à cinq niveaux, forme un ensemble linéaire compact. Etant donné la topographie, les immeubles sont implantés en contrebas du trottoir, les entrées étant accessibles par de petits pontons. Ces locatifs ouvriers typiques, avec plusieurs appartements par étage, sont couverts de toits aux faîtes en général parallèles à la rue, plus rarement croisés. Le front des maisons, presque interminable, rappelle les rues de La Chaux-de-Fonds. De légères cassures dans l'alignement augmentent l'intérêt spatial tandis que les nombreux pignons transversaux des lucarnes rythment la rue. Celle-ci est interrompue à deux reprises : la première, par des maisons ouvrières très basses à la typologie extrêmement intéressante, datant de 1898 (11.1.1); la seconde, par un bloc à toit plat des années

1950, gênant (11.1.2). En dessous des maisons, s'étend une étroite bande de jardins. Grâce à une situation dégagée face à la ville basse, la rangée compacte de maisons présente un fort effet de silhouette. Le monumental collège des Parcs de 1914 (11.0.1) trône au-dessus de la route sur une terrasse arborée soutenue par un mur extrêmement haut. Le bâtiment à quatre niveaux en Heimatstil possède une façade principale asymétrique avec pas moins de vingt et un axes de fenêtres. Au-dessus du collège, un tronçon de la rue de la Côte est bordé des deux côtés de blocs locatifs (11.2). Les bâtiments à trois et quatre niveaux de 1904–06 rappellent les rangées de maisons de la rue des Parcs, mais sont cependant complétés par cinq habitations multifamiliales construites après la Deuxième Guerre mondiale.

Plus près de la gare se trouvent deux autres ensembles homogènes de maisons construites vers 1900. Il s'agit, rue des Sablons, d'une rangée de maisons à trois et quatre niveaux sur le côté sud orientée vers la voie ferrée (11.3). Ce sont des locatifs typiques pour ouvriers, bordant directement le trottoir. Les façades nord, très sobres, se remarquent par leurs gouttières en saillie, alors que les façades sud sont plus plaisantes. Un petit complexe d'usine, intéressant du point de vue architectural, ferme la rangée à l'est (11.3.1). L'effet de l'ensemble est perturbé par les blocs surdimensionnés, datant de l'époque de haute conjoncture, situés de l'autre côté de la rue. Lui faisant suite, le faubourg de la Gare témoigne, pour sa part, du boom de 1900 (11.4). Contrairement aux autres composantes du périmètre, il s'agit d'immeubles résidentiels bourgeois qui se dressent en retrait de la rue sur la pente. Deux rangées composées chacune de trois immeubles, l'une à quatre niveaux, l'autre à cinq, illustrent l'architecture de la Belle Epoque, avec des façades richement ornementées, tourelles d'angle, fenêtres en oriel, balcons et vérandas. Suivent trois immeubles locatifs identiques, cossus, de style italianisant, avec des toits à pavillon aux larges avant-toits et aux grands jardins-terrasses (11.4.1). Au-dessus des falaises et des hauts murs de soutènement se dressent d'autres habitations de très grandes dimensions : une barre et trois immeubles isolés avec des façades modulées par de légers ressauts, des vérandas en saillie et par une riche ornementation. Grâce à son excellente situa-

tion, directement en face de la gare des voyageurs, le faubourg de la Gare constitue un élément d'une très grande importance pour le site construit.

Valangines et Clos-de-Auges

Tout à l'ouest, le quartier des Parcs est suivi de la cité des Valangines (0.6) située un peu plus en hauteur, donc bien visible, sur la pente du vallon du Vauseyon. Cet ensemble compact tranche sur le bâti par ailleurs non-ordonné. Même si la deuxième étape n'a été réalisée qu'après la Deuxième Guerre mondiale, il s'agit néanmoins d'une typique colonie ouvrière de l'Entre-deux-guerres, telle qu'on en rencontre dans de nombreuses villes suisses. Une de ses caractéristiques tient à sa coloration homogène. Dans le cas présent, les façades des maisons sont brun clair, les volets brun foncé, les encadrements étroits en pierre jaune. Ces locatifs, avec trois à cinq étages, entourent une cour intérieure qui, à cause de la topographie, ne sert qu'à l'accès et au parking. L'espace haut et étroit entre la rangée inférieure de maisons et le haut mur de soutènement est particulièrement impressionnant. Le front nord plutôt nu de la rangée de maisons contraste avec le côté sud plus agréable et muni de balcons.

Tout en haut, à la lisière de la forêt et partiellement caché par des arbres denses, se situe le quartier de villas du Clos-des-Auges (12). Celui-ci est davantage marqué par sa topographie et sa végétation que par les bâtiments. Bordant la profonde combe dans la pente, s'étendent, de façon très lâche, d'élégantes résidences construites entre 1873 et 1909. La variété des styles et des détails architecturaux correspond à l'époque de leur construction et à la richesse des commanditaires; on y trouve des éléments de l'historicisme, du style helvétisant, de l'Art nouveau et du Heimatstil. Les grands terrains et les parcs aux nombreux arbres descendent jusqu'au raide chemin pédestre dans la combe (12.0.2). La station supérieure du funiculaire (0.7.1) ouvert en 1890, se trouve également en lisière de forêt. Ce transport public, véritable moteur de la colonisation de la pente, se trouvait, à l'origine, au milieu d'un quartier d'habitation de la même époque, nommé le Plan. Aujourd'hui, à la suite des nombreuses constructions érigées au cours des dernières décennies, le bâtiment de 1890 n'est désormais entouré que de rares bâtiments de son époque : quelques modes-

tes maisons d'habitation, quelques villas avec jardins et une ancienne fabrique d'horlogerie agrandie à plusieurs reprises (0.7.2).

La Côte

C'est surtout la large pente au-dessus du quartier des Parcs, la Côte (13) qui, avec ses quartiers de la Cas-sarde, des Fahys et de l'Orée, confère à la ville haute son caractère avant tout résidentiel, vert et arboré. Le réseau d'accès est irrégulier, les rues évoluent parallèlement à la pente ou bien en diagonale. Les jonctions des voies les plus importantes forment des carrefours près desquels le bâti se densifie. Les anciens chemins de vigne aux tracés sinueux, bordés de vieux murs, complètent le réseau des voies de communication (13.0.1). Des escaliers raides constituent les seules liaisons nord-sud directes. La disposition très parcel-lisée des habitations implantées de façon assez lâche, en position dominante face au lac, rappelle la struc-ture des anciens parchets du vignoble. Des jardins en terrasse, plantés d'arbres et soutenus par des murs structurant la pente, entourent les constructions. Des pans de rochers bruts apparaissent ici et là à travers la végétation et impriment au quartier une note minérale très naturelle. Les bâtiments, pour la plupart des vil-las familiales ou locatives, souvent accolées en groupe de deux maisons, comptent en général deux niveaux et datent des années 1880–1914. Les tourelles, les fe-nêtres en oriel, les vérandas, les avant-toits, les for-mes compliquées des toits ainsi que l'emploi de maté-riaux divers témoignent, ici aussi, du mélange des styles propre à cette époque. Le périmètre compte aussi quelques constructions des années 1920, 1930 et 1950. Avec, à partir de 1960, des démolitions et la construction d'immeubles plus grands, le périmètre a perdu son homogénéité d'origine.

Grâce à un état de conservation plus authentique, à une implantation régulière ou à un tissu construit plus homogène, six ensembles se démarquent du reste du quartier (13.1–13.6). Il s'agit en premier lieu du tron-çon de la pente des deux côtés de la rue de Comba-Borel. Il offre des perspectives de rues d'une grande authenticité (13.1). Tout en haut en lisière de la forêt, sur un éperon rocheux, se dressent en balcon au-dessus de la ville les propriétés de l'Ermitage (13.2). Le ca-ractère luxueux, presque aristocratique, des villas forme

un contraste évident avec le reste du quartier au sta-tut plutôt petit-bourgeois. De très nombreux arbres plantés dans de généreux jardins structurés en terrasse par de remarquables murs de soutènement en pierre calcaire naturelle viennent cacher partiellement des résidences, datant de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, aux allures de châteaux, de manoirs ou de palais de la Renaissance. Une chapelle néo-gothique de 1878 (13.2.1) ponctue un carrefour à la jonction de deux routes, presque au débouché d'une percée vers le vallon de l'Ermitage (0.0.55). Cette petite vallée entourée de forêts, accueillant quelques propriétés, le Jardin botanique et le centre Friedrich Dürrenmatt (0.0.56), jouit d'un calme campagnard contrastant avec l'agitation de la ville toute proche.

Les villas uni- ou plurifamiliales de la rue Matile (13.3), isolées mais assez serrées, de plans plus ou moins carrés et datant du tournant du 19^e/20^e siècles, sont implantées en léger contrebas de cette rue rectiligne longeant le haut du coteau. La rangée est coupée par deux escaliers qui s'échappent entre les maisons en s'inscrivant dans la ligne de forte pente. Ces maisons d'apparences diverses, aux toits couverts de tuiles, démontrent une certaine aisance, à l'exception de l'ex-trémité ouest où elles prennent un aspect plus mo-deste. Des bandes de gravier, parfois engazonnées, partiellement situées en contrebas et surmontées de petits pontons, bordent le trottoir au nord, séparent les constructions sur leurs flancs est et ouest et assu-rent l'accès aux jardins en terrasse. Situées en bal-con sur le haut de la pente, ces villas résidentielles aux volumes comparables confèrent une certaine densité à la silhouette de la ville haute.

Au-dessus du large espace des voies ferrées, des bâtiments locatifs importants sont implantés sur le côté nord d'une rue gravissant la pente en oblique (13.4). Etant donné que les faîtes sont parallèles aux courbes de niveau, ces volumineux blocs sont échelonnés sur la pente. Munies de balcons métalliques et de loggias, les façades bénéficiant d'une belle vue déterminent l'ensemble et lui confèrent un caractère résidentiel. Dans la partie supérieure, les blocs sont d'un standard plus modeste et font donc le lien avec le proche quar-tier ouvrier des Fahys (13.5). Ce dernier se trouve sur une pente particulièrement raide au parcellement

presque régulier. Les habitations locatives, datant de 1880–1910 et comptant deux à quatre niveaux couverts de toits à deux pans parfois rabattus, aux faîtes parallèles ou perpendiculaires au lac, sont implantées sur des jardins-terrasses dévalant la pente en cascade au-dessus des voies ferrées. Des chemins de desserte pentus et munis d'escaliers débouchent sur une rue montant en légère courbe qui suit la configuration tourmentée du terrain. Les maisons sont de typologies diverses, mais toujours modestes.

Trois cités en lisière de forêt

Tout en haut, à la lisière de la forêt, se situe la cité-jardin des Petits-Chênes (13.6), autre ensemble homogène contrastant avec l'apparence plus hétéroclite du périmètre. Une rue sinueuse bordée de jardins-terrasses en surplomb au nord, et en contrebas au midi, gravit obliquement la pente d'ouest en est. Les habitations sont implantées de façon régulière, parfois accolées par paires; leurs deux niveaux, surmontés de toits à croupe et coyau, sont couverts de tuiles rouges. Les façades, munies de balcons souvent hémisphériques ou de loggias aux ouvertures cintrées, ont un crépi brun ou rougeâtre. Des maisonnettes plus modestes couvertes de toits à demi-croupe protégeant des pignons orientés au midi complètent la cité. Des esplanades agrippées à la pente, soutenues par de forts murs taillés à même la roche – partiellement bétonnées – ou réalisées en pierre calcaire brute et naturelle, atteignant deux à trois mètres de hauteur, entourent les habitations en leur servant de jardins potagers ou d'agrément. La cité, initiée par une coopérative de cheminots, est un exemple typique des cité-jardins Heimatstil des années 1920. Elle contribue à améliorer la silhouette de la ville haute vue des quais ou du lac.

Plus à l'est, près de l'ancienne frontière communale avec La Coudre, s'étendent deux cités datant de l'après-guerre, dont l'aménagement planifié se distingue du reste du tissu construit de la pente et qui ont un effet de quartier marquant contre l'entaille du chemin de fer : la cité des Fahys et le secteur Louis-Bourguet. La cité des Fahys et de l'Orée (0.8), construite en 1955–57 et restée encore dans l'état d'origine, est composée de maisons plurifamiliales de quatre à cinq niveaux qui, isolées ou accolées par paire, sont implantées en parallèle sur la pente raide. Elles sont cou-

vertes de toits à croupe à faible pente et disposent, sur le côté sud, de balcons plus ou moins grands. La rangée de maisons à la lisière de la forêt se situe en contrebas de la rue où de petits pontons mènent aux entrées des maisons. Les espaces intermédiaires en terrasses sont munis d'escaliers raides et de talus de verdure, les parties plates étant pour la plupart asphaltées. Le quartier Louis-Bourguet (0.9), dont la construction a commencé en 1947, couvre également une aire entre la rue en contrebas et la lisière de la forêt. Il est composé de grandes maisons plurifamiliales implantées parallèles à la pente raide, comprenant trois ou quatre étages et de nombreux balcons. Par groupes, les immeubles sont de même type et crépis de la même couleur. La disposition perlée de maisons familiales de la cité ouvrière Metalor (0.9.1) se démarque du reste du tissu construit du quartier. Le long de la rue principale, s'alignent les avant-corps à un niveau avec des commerces (0.9.2). De raides escaliers desservent la cité. Les espaces intermédiaires en terrasses sont couverts de gazon, de jardins d'agrément et potagers ainsi que d'arbres.

La ville à l'est

Sur la pente en dessous de la gare, non loin du centre-ville, se situe le quartier résidentiel du Vieux-Châtel et Clos-Brochet (14). C'est par lui que débutent les composantes de l'agglomération sur les pentes à l'est du noyau. Par son bâti relativement homogène de la fin du 19^e et des premières années du 20^e siècle, la cité se démarque de son voisinage hétérogène. Des villas individuelles ou locatives, comptant en général deux niveaux couverts de toits divers mais souvent compliqués s'accrochent au coteau de l'ancien vignoble. Des jardins suspendus, fortement arborés, ayant l'aspect de parcs ou de terrasses panoramiques, structurés par des murs et des grilles, les entourent, tandis que des escaliers inscrits dans la ligne de la forte pente les desservent. Dans la partie occidentale, des habitations locatives contiguës confèrent au quartier, partagé en deux par quelques immeubles du milieu du 20^e siècle (14.0.2) une note plus mixte. Des jardins potagers munis de serres les séparent, tandis que le flanc occidental de ce quartier, qui a conservé une cohérence encore lisible, retrouve son caractère cosu et individualiste (14.0.3). De l'ancien quartier de

Bellevaux / Gibraltar (0.11), qui suit à l'est le quartier résidentiel et qui se caractérisait par un mélange de petites maisons d'habitation, de grands blocs locatifs et de divers bâtiments pour l'artisanat, ne subsiste, près d'un important carrefour, qu'un petit reste cohérent mais menacé par des constructions plus récentes. Le bâtiment le plus frappant est une fabrique de deux niveaux de 1899/1905 en brique (0.11.1), flanqué de hautes maisons locatives de la même époque.

Les quartiers Bel-Air (15) et des Saars (16) témoignent du développement en taches à l'est du centre-ville à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Ces deux quartiers qui s'étendent sur la pente ensoleillée d'une crête avec vue sur le lac, ont un caractère résidentiel aisé et disposent de nombreux espaces verts. On y reconnaît l'osmose, typique pour de nombreux quartiers de la ville, de l'habitat, de la végétation et du minéral. Des villas isolées ou multifamiliales de genres divers, caractérisées cependant par une certaine unité des volumes, se succèdent sur les pentes qui leur imposent une orientation sud-est maintenue sans rigueur en raison de la configuration accidentée du terrain. Des jardins en terrasse fortement arborés, structurés par des murs en pierres naturelles brutes parfois remplacées par du ciment, les entourent et rappellent, ici et là, l'ancienne organisation des parchets de vignes. Des petites rues sinueuses, des chemins et des escaliers suivent les courbes de niveau ou dévalent la pente raide, dessinant un réseau assez compliqué de voies étroites. Le bâti d'origine est parsemé de villas plus récentes; de nombreux jardins et murs ont été modifiés pour créer des parkings et des garages. Cependant, dans chacun de ces deux quartiers il y a une partie qui se distingue par la qualité des constructions restées intactes et des murs encore préservés. Dans le quartier Bel-Air, il s'agit de la partie tout en haut de la pente (15.1) : les villas dessinent trois rangées en cascade, celle du haut étant constituée de villas de crête couvertes de toits compliqués parfois en dôme, ou munis d'une tourelle, ou à faîtes croisés. La rangée de maisons directement au-dessus de la falaise a un effet de silhouette impressionnant vers le nord. Dans le quartier des Saars, c'est la rangée inférieure des immeubles, implantée sur une falaise rocheuse surplombant la rue des Saars, qui constitue l'ensemble architectural le plus homogène (16.1). Les villas individualisées par

des détails se dressent à intervalles presque réguliers au-dessus d'un haut mur de soutènement en pierres naturelles ou taillé parfois à même la roche, souvent rompu par des escaliers donnant accès aux habitations. Les comblements massifs du lac pour la A 5 ont pourtant fortement diminué la qualité de l'ensemble.

Les quartiers de Bel-Air et des Saars sont séparés entre eux par le quartier Marie-de-Nemours et par l'espace vert du Mail. Le quartier Marie-de-Nemours (0.12) est composé de locatifs de la fin des années 1940 qui, accolés par paires, sont implantés sur des replats qui suivent les courbes de niveau sur la légère pente. Hauts de quatre niveaux, ils sont entourés de bandes engazonnées faiblement arborées ou de surfaces asphaltées avec garages. Au-dessus suit le Mail (XVIII), qui ne comprend pas seulement des espaces verts et des arbres, mais qui rassemble plusieurs équipements publics, surtout universitaires et sportifs. L'esplanade ovale dans la combe entre deux collines légèrement boisées, traversée par une allée de platanes, constitue l'espace le plus charmant (0.0.82). Sur le sommet de la colline au sud de cet espace se dressent les bâtiments de l'observatoire (0.14). Des coupoles, caractéristiques des observatoires astronomiques, coiffent deux des quatre bâtiments, dont le premier, en style néo-classique, date de 1860 (0.14.1). Bien que l'observatoire se trouve isolé dans un petit parc, il n'est guère visible du lac – contrairement à l'ancien pénitencier et à l'Unimail (0.0.81).

La Maladière

Contrairement aux quartiers résidentiels de la pente enchâssés dans la verdure, le quartier de la Maladière (XVI) est bâti de manière très dense et désordonnée. L'église catholique rouge (3.0.18) et, à côté, la tour (0.10.1), exemple typique de l'architecture des années 1930, signalent le début du bâti suburbain. Cette tour de neuf étages avec station d'essence et atelier de réparation d'autos se trouve exactement dans l'axe de l'avenue du Premier-Mars et constitue l'amorce d'un pâtre de hautes maisons de caractère très urbain (0.10). Celui-ci coupe l'axe principal en deux routes de sortie parallèles. Celle du bas mène tout droit à un ensemble de grands blocs d'habitation (0.13), en passant à côté du nouveau stade de football. Des immeubles de six niveaux se suivent à intervalles courts, des deux

côtés de la route des Falaises et définissent un espace de rue à caractère très urbain. La rue du haut, rue sinueuse de la Maladière, mène au quartier de l'hôpital et des écoles. L'hôpital de Pourtalès (0.0.74), avec ses onze axes de fenêtres, son joli clocheton, ses pavillons latéraux et la chapelle de la Maladière (0.0.76), constitue un ensemble remarquable du début du 19^e siècle. Derrière, s'élèvent les gros volumes des extensions de l'hôpital construites dans les années 1990 (0.0.75). Parmi les bâtiments scolaires qui suivent, on remarque tout particulièrement le centre professionnel du Littoral, réussite architecturale (0.0.78) de 1964, et le collège de la Maladière, un édifice monumental Heimatstil construit cinquante ans auparavant (0.0.79). En direction de la ville, les hautes constructions cessent bientôt pour faire place à deux routes de transit en surface et à l'ouvrage de raccordement avec la A5 en souterrain. Encore plus à l'est suivent le quartier Monruz, banlieue à caractère désordonné, et un vignoble sur la frontière communale (0.0.94).

Sur la pente au-dessus de Monruz s'étend, entre deux tracés de chemin de fer, le quartier de la Favarge (17). L'implantation des immeubles, parallèle à la pente, correspond à celle des autres cités sur la pente. Les trois étapes de construction se reconnaissent à la forme des toits : les immeubles de trois étages de l'Entre-deux-guerres ont des toits pentus à croupe avec des lucarnes, ceux de la période d'après-guerre ont des toits à croupe à faible pente couverts de tuiles, alors que les immeubles de cinq et six étages, de la période de la haute conjoncture, ont des toits plats en attique. Par groupes, les immeubles sont du même type, munis des mêmes balcons, les façades ayant le même crépi. Les coloris jaunes dominent, les volets étant peints en brun ou en vert. De petites rues asphaltées et des parkings, des chemins en dalles et des escaliers raides permettent d'accéder à la cité. Les autres espaces intermédiaires sont marqués par des surfaces en gazon, des arbres, des talus en herbe et quelques rares jardins. Un parc public (17.0.3), agrémenté de hauts arbres, avec une place de jeu fait fonction de centre de la cité.

La Coudre

Sur la route pour Hauterive, l'ancienne Vy d'Etraz, se situe le noyau villageois de La Coudre qui, jusqu'en

1930, était une commune indépendante (18). La route à mi-hauteur de la pente redescend légèrement vers l'est. Elle est bordée des deux côtés de trottoirs et bâtie de rangées de maisons de diverses longueurs. La partie vigneronne, la plus ancienne (18.1), se situe à la frontière communale avec Hauterive, alors que le noyau villageois, plus récent car créé au cours des trois premiers quarts du 20^e siècle, se trouve au sommet de la rue. C'est ici que se concentrent les bâtiments à fonction publique construits après l'ouverture du funiculaire du Chaumont. La station inférieure (18.0.5) constitue, avec le Buffet à côté (18.0.4) et une maison de l'autre côté de la rue, un ensemble Heimatstil typique des années 1910 et définit la place villageoise, agrémentée de nombreux arbres et bancs (18.0.6). Au point le plus haut, sur un éperon offrant une vue panoramique, se dresse le temple (18.0.1); son élégant clocher est visible de loin. Sur la pente en face, s'élève le grand bâtiment scolaire de 1953 (18.0.3) qui – comme de nombreuses écoles dans le pays de Neuchâtel – rappelle l'architecture des fabriques horlogères. Le centre scolaire de 1973, en dessous de l'église (18.0.2), bâtiment de qualité à structure métallique et verre, possède un rez-de-chaussée ouvert à travers lequel on aperçoit l'imposant panorama du lac de Neuchâtel et des Alpes.

L'ancien village viticole (18.1) est composé de trois rangées de maisons de vignerons du 16^e au 19^e siècles, le long de la route principale. La densité du bâti témoigne du traditionnel souci des vignerons d'économiser le sol. Les maisons ont de un à trois niveaux, possèdent des toits à croupe ou demi-croupe couverts de tuiles et ont pignon ou gouttière sur rue. Les encadrements des fenêtres, des portes et des portes de caves sont en pierre de Hauterive dont la couleur jaune ressort sur les façades au crépi clair. Les grandes portes de cave cintrées sont particulièrement marquantes. Au cours des années, de nombreuses maisons ont été transformées et agrandies par des annexes. C'est la rangée côté montagne qui possède les plus grandes qualités, étant aussi la mieux conservée. Elle débute par une magnifique maison de vigneron, datée de 1607 (18.1.1), suivie de deux maisons aux façades couvertes de vigne, la dernière maison de la rangée se caractérisant par son grand balcon de bois en surplomb. La cohésion spatiale du noyau villageois de La

Coudre est toutefois perturbée par des blocs locaux construits durant la haute conjoncture (18.0.7). Cela est compensé par le tronçon non-construit, en face, qui permet une vue dégagée sur le lac. Le vignoble au-dessus (XXI) assure à l'ancienne agglomération viticole un dernier reste de son environnement d'origine, tout comme les vergers et potagers situés plus haut (XXII).

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Une attention particulière doit être accordée aux abords de la vieille ville.

Il faut particulièrement veiller à la protection des toits à pavillon couverts de tuiles de la ville basse, bien visibles depuis le haut.

A l'intérieur de périmètres importants, il faut veiller à respecter le caractère varié des détails stylistiques qui animent l'unité architecturale de l'ensemble, p. ex. dans le faubourg du Lac et dans les quartiers de villas sur la pente.

Avant toute intervention sur des bâtiments les plus anciens, il faut consulter le recensement architectural du service cantonal de la protection des monuments et sites.

Sur tout le territoire de la ville, il faut accorder une attention particulière à la protection des divers murs ainsi qu'aux falaises. Le maintien de leur aspect brut et naturel est d'une importance primordiale.

Dans les quartiers résidentiels, les espaces extérieurs méritent une attention particulière. Il faut soigner aussi bien les jardins potagers et décoratifs, dans les quartiers plus anciens, que les espaces verts à usage collectif, dans les cités du 20^e siècle.

Il faut maintenir les plantations et les espaces verts des pentes. Les vieux arbres doivent être protégés.

Avant toute autorisation de construire sur les pentes, il faut examiner l'influence éventuelle de la construction sur le panorama urbain.

Il faut supprimer les places de parking devant l'Hôtel de Ville pour rendre toute sa dignité à cet espace unique.

Le Jardin anglais devrait être prolongé au-delà du monument de la République en supprimant les places de parking.

Pour revaloriser les zones problématiques de la rive à Serrières, à la Maladière et à Monruz, il faut organiser des concours d'idées auprès des paysagistes.

Qualification

Appréciation de la ville dans le cadre régional

	Qualités de la situation
--	--------------------------

Agrippée au versant sud du Jura au pied duquel s'étend le lac, à proximité immédiate de la forêt, bâtie sur une pente composée de jardins en terrasse agrémentés d'arbres et de chemins sinueux, bordée des deux côtés par les vignobles d'Auvernier et d'Hauterive, la ville de Neuchâtel jouit d'un site naturel excellent, lui procurant des qualités de situation prépondérantes. Vu les conditions topographiques limitant l'extension au nord et au sud, la ville se présente comme une agglomération linéaire typique. Les rives, bande de terrains de largeurs variables souvent surplombée de falaises, accentuent l'horizontalité de l'agglomération urbaine. Le noyau médiéval est un pur joyau typologique et topographique : les bâtiments représentatifs du pouvoir, le château et la collégiale, visibles de loin, trônent sur une acropole naturelle au-dessus des toits de la vieille ville.

	Qualités spatiales
--	--------------------

La compacité des rues et des ruelles au tracé médiéval, dévalant le tertre du château pour rejoindre un tissu fortement imprégné par la configuration originale du terrain encore lisible en dépit de la disparition du Seyon, confère au noyau historique des qualités spatiales prépondérantes, mises en valeur par de nombreuses places ponctuées, pour la plupart, de fontaines publiques. Les quartiers extérieurs, situés en position idyllique sur la pente, face au lac, constitués de cons-

tructions individuelles implantées de façon assez lâche, présentent en général des qualités spatiales peu évidentes ou parfois évidentes grâce au modelé du terrain et à la structure des voies d'accès et des chemins bordés de hauts murs. Là où le bâti de la pente est composé d'immeubles collectifs, comme p. ex. dans le quartier du Tertre ou dans le quartier des Parcs, le tissu se densifie et des espaces-rues fermés d'une haute intensité se créent. La principale caractéristique topographique du lieu – la relation entre l'horizontalité de la cité et la topographie pentue, caractérisée de falaises, tertres, contreforts – crée des tensions, des polarités, des espaces multiples, des points de vue divers, parfois surprenants, permettant une exploration jamais monotone de la cité.



La bonne lisibilité de l'histoire devenue pierre et des différentes étapes du développement urbain – de la ville fondée par les comtes de Neuchâtel jusqu'à la ville moderne de l'administration, des services et de l'enseignement – ainsi que la grande richesse en bâtiments construits sur une période de mille ans – des vestiges de l'enceinte et de la collégiale jusqu'à la tour de l'Office fédéral de la statistique – confèrent au site des qualités historico-architecturales prépondérantes. La typologie clairement marquée avec le centre du pouvoir politique et ecclésiastique sur la colline, et la ville des commerçants et des artisans à ses pieds, l'extraordinaire extension urbaine du 18^e siècle – le faubourg de l'Hôpital –, les quartiers planifiés du 19^e siècle sur les comblements du lac et les nombreux quartiers de villas suscitent un intérêt historico-architectural particulier. La ville, toute en longueur, et les nombreux remblayages des rives reflètent les difficiles conditions dans lesquelles la ville, enserrée entre lac et montagne, s'est développée.

2^e version 06.2008/hjr

Films n° 3381–3400 (1982)
Photos digitales (2008)
Photographe: Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités
561 190/204 637

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse